

LE DEVOIR

Syndicalisme

FÊTE DES TRAVAILLEURS



Après le 14 avril

Un nouveau gouvernement sera bientôt en place, élu sur un programme de baisses d'impôt et de priorité annoncée pour le secteur de la santé. Les centrales syndicales réagissent.

Page 2

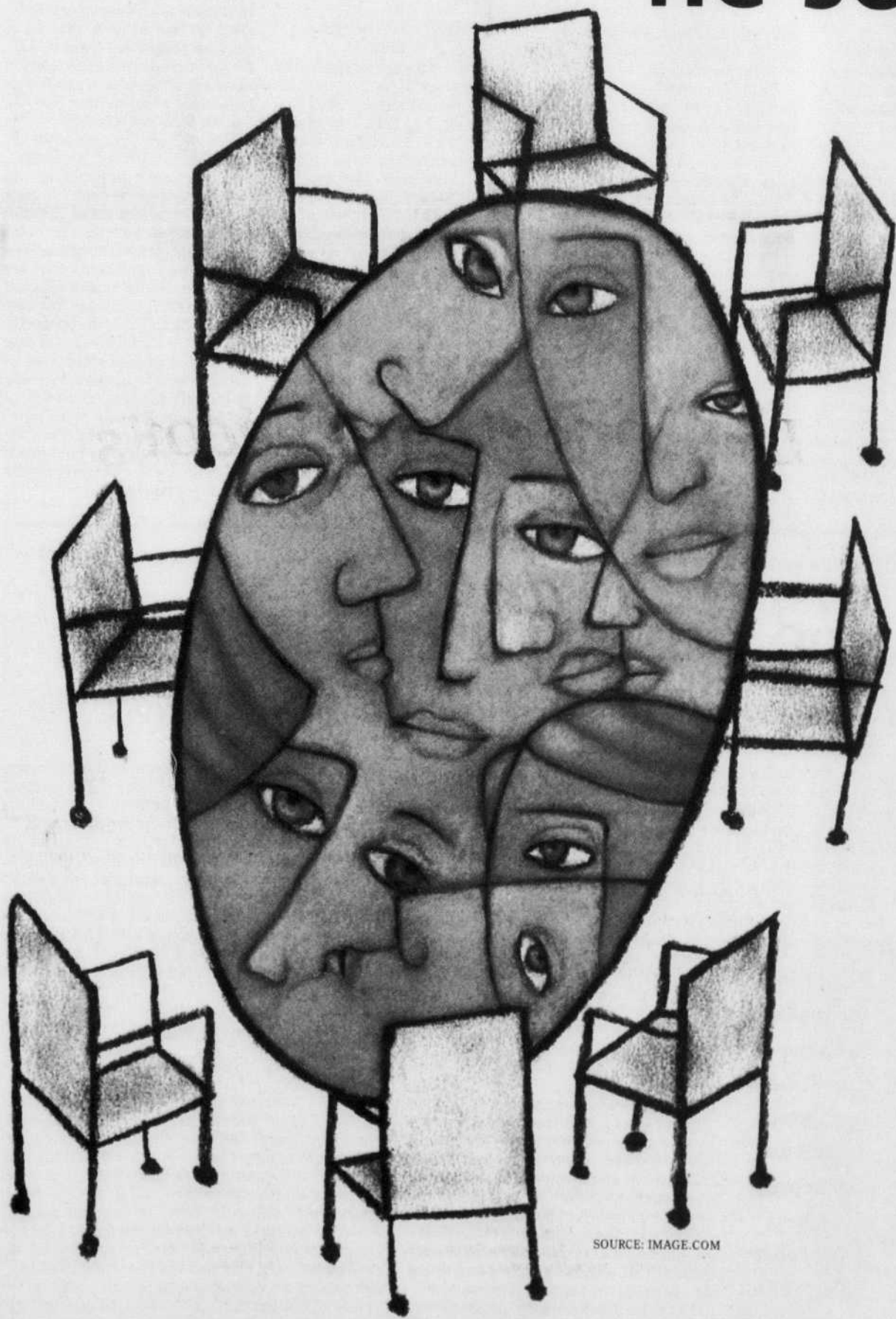


Municipalités

Fusions, défusions. D'importantes négociations ont lieu entre les syndicats et les nouvelles villes. Il s'agit d'un véritable casse-tête si l'on tient compte du fait que toutes les anciennes municipalités avaient déjà signé des conventions collectives avec les nombreux syndicats représentant l'ensemble des employés municipaux.

Page 9

Avant que les vrais débats ne soient ouverts...



SOURCE: IMAGE.COM

Seriez-vous membres du nouveau gouvernement qu'après les réjouissances de la victoire, vous auriez motif à voir surgir quelques inquiétudes. Vous venez de promettre des baisses d'impôt, nécessaires pour qui veut harmoniser le système fiscal à la grande tendance américaine, à ce néolibéralisme défendu par un George W. Bush (qui ne craint pas, lui, entre autres, de jeter par terre tout le système scolaire public américain). Et vous vous sentez aussi obligés de faire aussi bien que la voisine province, celle de Mike Harris, où les coupures ont été radicales pour réduire les dépenses de l'État. N'avez-vous pas d'ailleurs gagné les élections en tenant un tel discours?

A ce programme, il y aurait toutefois quelques objecteurs.

Priorités

«Ce qu'il faut, c'est la santé? D'accord. «Ce qu'il faut, c'est augmenter les salaires et améliorer les conditions de travail pour restaurer la qualité de vie au travail.

Si le gouvernement n'est pas capable d'atteindre cela, il n'y aura pas vraiment de différence», déclare Dominique Verreault, présidente de la Centrale des professionnels de la santé. Fichu programme, d'autant plus que tous les autres représentants des travailleurs de ce réseau tiennent des propos qui vont dans le même sens.

Même vos propres fonctionnaires sont là, prêts à entreprendre la grande négociation qui va mener au renouvellement des conventions collectives qui les régissent. «Ce que nous retenons de la dernière élection, c'est que 82 % des Québécois rejettent l'idée que défendait Mario Dumont de faire entrer le privé en éducation et en santé. Ils ont dit clairement qu'ils refusaient de fragiliser la fonction publique.» Le discours de Rénald Desharrais, président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, est on ne peut plus clair. Il a d'ailleurs une première date en tête: «Le 29 juin prochain, l'entente permettant les horaires de travail réduits viendra à échéance.»

Auriez-vous promis que votre action serait de donner suite à ces référendums sur les défusions dans le secteur municipal? «Ça ne tient pas la route ni sur le plan de l'organisation, ni sur le plan politique, ni sur le plan du développement économique.» Pourtant, Claude Héty, directeur adjoint du Syndicat canadien de la fonction publique, informe que, face aux municipalités «nous avons choisi l'action positive plutôt que l'affrontement». Heureusement.

Un autre secteur d'action imminent est celui de l'éducation. Il y a là aussi quelques avertissements dont il faudrait

tenir compte. «Nous allons être très vigilants quant aux mouvements du Parti libéral dans le cadre de l'éducation et dans celui des services publics en général, promet déjà Monique Richard, la présidente de la Centrale des syndicats du Québec. Il faut confirmer l'engagement de l'État à l'égard des services publics en éducation... et à tous les niveaux d'enseignement!»

Interventions

Et le discours serait incomplet sans les interventions des porte-parole des autres grandes centrales. «Ce n'est pas parce que vous ne travaillez pas à temps plein que vous n'avez pas le droit aux mêmes avantages sociaux et à la même protection que les autres travailleurs», insiste François Vaudreuil, le président de la Centrale des syndicats démocratiques, lui qui veut représenter des travailleurs enfin «heureux». Quand à Claudette Carboneau, elle qui a le même titre à la Centrale des syndicats nationaux, elle y va même d'un avertissement: «Il ne faudrait pas que ce gouvernement campe dans des positions idéologiques qui pourraient éventuellement mener à la privatisation de certaines missions de l'État.»

Pour qui a gagné des élections en promettant des baisses d'impôt et une réduction de la présence de l'État, deux ou trois choses à avoir en mémoire

Quant à Henri Massé, à la tête de la plus grande centrale, la Fédération des travailleurs du Québec, et qui préside le Fonds de solidarité et ses actifs dépassant le milliard de dollars, il parle d'engager plus à fond le mouvement syndical: «Quand on procède à des démarches, ce n'est pas juste pour nous. On est intervenu sur des lois sociales, comme celle sur la pauvreté et l'exclusion. On se livre à des exercices très importants dans toutes les régions. On est présent dans le dossier de l'environnement et sur toutes les questions qui préoccupent la société.»

Dans le passé, le mouvement syndical a démontré qu'il avait de la suite dans les idées: il faut se souvenir ne serait-ce que de la marche organisée à l'occasion du Sommet de Québec. Aussi, si les travailleurs s'avéraient peu nombreux à se déplacer pour la manifestation du 1^{er} mai prochain, cela ne veut pas dire que les thèmes retenus n'ont plus pour eux d'importance. Quand les actions devront être enclenchées pour garantir la justice sociale, la qualité du travail, le maintien des services publics, ou contrer les effets néfastes de la mondialisation, il faut dire qu'ils seront présents. Les manifestations contre la guerre en Irak ont démontré qu'il y a dans le monde syndical des gens toujours prêts si le temps de la mobilisation est à nouveau venu.

Après le moment de la victoire électorale viennent les beaux jours de la gestion au quotidien.

Normand Thériault

GRANDES CENTRALES

Henri Massé
FTQ
Page 3

Claudette Carboneau
CSN
Page 5

Monique Richard
CSQ
Page 7

François Vaudreuil
CSD
Page 8

ACTIONS

Fonds
Page 2

Négociations
Page 3

Victoires
Page 4

Santé
Page 6

• SYNDICALISME •

Après le 14 avril

Les attentes post-électorales des grands mouvements

« Il ne faudrait pas ériger en dogme les réductions d'impôt promises »

Un nouveau gouvernement sera bientôt en place, élu sur un programme de baisses d'impôt et de priorité annoncée pour le secteur de la santé. Les centrales syndicales réagissent.

RÉGINALD HARVEY

Sans nécessairement faire toujours bon ménage avec les syndicats, le gouvernement péquiste prêtait une oreille attentive aux grands mouvements de travailleurs, inspiré qu'il était par son approche sociale-démocrate de gestion de l'État; les groupes de pression de la société civile ont participé activement au débat démocratique pendant les deux mandats péquistes. Le vent politique a tourné le 14 avril dernier et le Parti libéral s'appête à prendre les rênes du pouvoir à Québec. Les grandes organisations syndicales ne pouvaient faire autrement que de réagir face à ce virage. Celles-ci s'interrogent notamment au sujet de l'évolution de plusieurs dossiers, dont ceux de l'équité salariale et des négociations imminentes dans le secteur de la fonction publique. Elles se montrent sceptiques sur certains engagements électoraux, au nombre desquels se profile bien en évidence le nouveau cadre financier que propose l'équipe libérale.

La FTQ questionne le cadre financier

Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, René Roy, a salué l'élection du Parti libéral. Il a affirmé que la centrale travaillera en collaboration avec le nouveau gouvernement, particulièrement dans sa volonté de considérer la santé comme un dossier majeur.

Cependant, la FTQ a émis des réserves sur le cadre financier libéral, qui risque de mettre en péril l'équilibre des finances publiques. « Sur tout, il ne faudrait pas, déclare son porte-parole, ériger en dogme les réductions d'impôt promises si cette voie risque de compromettre la poursuite ou la mise en place de mesures dont l'objectif est le bien-être social et économique de la population. » La FTQ se montre aussi préoccupée par ce cadre sur le plan du règlement financier du dossier de l'équité salariale et sur son impact sur le renouvellement des conventions collectives dans le secteur public.

La Fédération craint que le gel des budgets de tous les ministères

autres que ceux de la Santé et de l'Éducation n'ait un effet pervers sur la création d'emplois. « Cette décision équivaut dans les faits à une réduction des budgets et des effectifs et remet en cause des emplois de qualité et des services essentiels à la population. » Toujours dans cet esprit, René Roy invite le futur gouvernement à ne pas couper dans les crédits d'impôt réservés à la création d'emplois.

La CSN invite à l'écoute

La présidente de la Confédération des syndicats nationaux, Claudette Carbonneau, attribue au vent de renouveau le revirement politique survenu le 14 avril: « Il faut reconnaître que le Parti libéral a mené une bonne campagne. Il a canalisé cette volonté de changement très marquée chez les Québécoises et les Québécois. Le PLQ a joué très habilement la carte de l'alternance, très présente dans la culture politique au Québec. »

En posant le constat que la victoire libérale ne s'apparentait nullement à un balayage, la présidente a exhorté les nouveaux élus à ne pas gouverner avec arrogance. Elle a souhaité que le nouveau gouvernement se montre sensible aux thèmes de la politique familiale et de l'amélioration des services publics, qui ont occupé une place prépondérante au cours de la campagne électorale. La CSN veut aussi savoir comment se positionnera le nouveau premier ministre sur les relations qu'il entend développer avec les différents groupes qui composent la société civile. Dans ce but, celle-ci sollicitera une rencontre avec M. Charest.

Claudette Carbonneau a exprimé de l'inquiétude au sujet de certains points du programme de la formation politique qui sera sous peu au pouvoir: « En matière de développement économique, nous souhaitons un État interventionniste. Malgré certains gains, la situation est toujours fragile dans plusieurs régions du Québec, et nous croyons fermement en l'intervention de l'État pour soutenir le développement de l'emploi. À la CSN, nous ne croyons pas aux simples vertus du marché. »

Mme Carbonneau est elle aussi préoccupée par les conséquences négatives que pourrait causer à certains égards le cadre financier développé par l'équipe libérale. A son avis, Jean Charest a lui-même reconnu qu'il n'avait pas tenu compte à l'intérieur de celui-ci de l'équité salariale et du renouvellement des conventions collectives dans le secteur public.



Le chef du Parti libéral et premier ministre désigné, Jean Charest, au soir de sa victoire, le 14 avril dernier.

La CSQ et les services publics

Monique Richard, présidente de la Centrale des syndicats du Québec, a immédiatement laissé savoir au gouvernement libéral fraîchement élu que le mouvement se portera à la défense et à la promotion des services publics, tels la santé, les services sociaux, l'éducation, les services de garde, l'environnement, la pauvreté et la conciliation travail-famille.

Au sujet du cadre financier libéral, la CSQ aimerait bien en percer ce qu'elle considère comme un mystère. Mme Richard considère que la population n'a pas donné de chèque en blanc à Jean Charest et à son parti. Elle s'interroge sur cet ambitieux réaménagement financier: « C'est pourquoi nous devons connaître rapidement la manière dont ce nouveau gouvernement compte remplir ses promesses électorales, qui pourraient

atteindre neuf milliards de dollars, tout en réduisant les impôts de un milliard par année. »

Enfin, la centrale constate que plusieurs questions sont demeurées sans réponses durant le débat électoral, bien qu'elle se soit servie de plusieurs tribunes publiques pour poser ces dernières. Elle se demande notamment: « Comment assurer le financement de la santé, des services sociaux et de l'éducation si les revenus ne sont pas ceux prévus dans le cadre financier? Jusqu'où le nouveau gouvernement compte-t-il sur le privé pour régler certaines questions urgentes dans les deux réseaux? Comment préservera-t-il les missions fondamentales de l'État si, en même temps, il gèle les dépenses publiques dans la majorité des ministères? Quelle ampleur veut-il donner à la sous-traitance en éducation et en santé et services sociaux, et comment entend-il appliquer celle-ci? »

La FIIQ et la priorité à la santé

La Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec constate dans un premier temps que « Le Parti libéral a fait de la santé sa grande priorité et qu'il s'est engagé à donner aux Québécois un système de santé efficace et performant ». À la suite de l'élection, la présidente de la FIIQ, Jennie Skene, y va d'un commentaire: « En tant qu'infirmières qui œuvrons au cœur du système de santé, nous savons que les problèmes sont nombreux et complexes. Nous avons dit à plusieurs reprises qu'il n'y a pas de solution miracle mais qu'il faut s'attaquer immédiatement à mettre en place les mesures nécessaires qui apporteront à moyen terme des solutions durables pour des soins accessibles et de qualité. Nous espérons que le nouveau gouvernement et son nouveau ministre de la Santé seront à l'écoute des principaux partenaires et intervenants du réseau de la santé. »

Jennie Skene a souligné une fois de plus que la Fédération s'opposait à des baisses d'impôt des particuliers. Si le nouveau gouvernement arrive à dégager des sommes, celles-ci doivent être investies en priorité dans la santé et l'éducation pour garantir le bien-être social et économique de la population du Québec. La FIIQ aspire elle aussi à un règlement rapide du dossier de l'équité salariale et réclame une écoute attentive à la veille des négociations dans le secteur public.

La CSD et les partis politiques

Depuis sa fondation en 1972, la Centrale des syndicats démocratiques fait preuve d'indépendance à l'égard des partis politiques. « Un des principes à la base de la création de la CSD était justement cette volonté de ne pas faire de politique partisane; c'est un principe qui est même enclenché dans nos règlements », souligne le président de ce mouvement, François Vaudreuil. Il rappelle à ce propos que la CSD a vécu à quelques occasions de sérieux tiraillements avec le Parti québécois. « Une des fonctions des organisations syndicales, c'est justement d'exercer un contre-pouvoir au gouvernement. À cet égard-là, la Centrale entend continuer à jouer son rôle au niveau des revendications », dit-il.

Il respecte donc le choix de la population et affirme ne pas avoir à qualifier l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement libéral, ce qui n'empêchera pas la CSD de maintenir sa plateforme de revendications. Il en va ainsi de sa position sur le rôle de l'État, qu'il définit de la sorte: « À la CSD, on prétend que le fait de limiter les interventions du gouvernement aux secteurs de la santé et de l'éducation, c'est réducteur. Son rôle doit être beaucoup plus large. »

Il se félicite de la présence de Yves Séguin dans l'équipe libérale parce qu'il sera particulièrement bien placé pour défendre le dossier de l'équilibre fiscal. Il manifeste aussi sa hâte de voir comment tourneront les négociations sur les congés parentaux entre les deux niveaux de gouvernement. Finalement, il manifeste une certaine inquiétude sur la conception de l'État du Parti libéral: « On veut voir quelles sommes seront consenties dans le plan d'action à la suite de l'adoption de la loi visant l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociale. On prétend à la CSD qu'il y a des montants importants qui doivent être consacrés à cette fin par le gouvernement. »

Initiatives syndicales

Une autre année d'incertitudes

Les fonds de travailleurs misent 18 millions dans le développement durable

Depuis vingt ans, le Québec s'est doté de fonds de travailleurs qui jouent un rôle important non seulement auprès des travailleurs qui préparent leur retraite, mais également dans les entreprises qui bénéficient de financement pour leur développement. Mais à quoi servent au juste le Fonds de solidarité de la FTQ et le Fonds de la CSN?

CLAUDE LAFLEUR

Le Fonds de solidarité a été créé en 1983 par la centrale syndicale FTQ alors que le Québec traversait une difficile récession, puisque près du quart des jeunes d'alors étaient sans emploi et plus de 14 % de la main-d'œuvre en chômage alors que les taux d'intérêt, qui frôlaient les 20 %, contraignaient plusieurs petites et moyennes entreprises à fermer leurs portes. Depuis cette époque, le Fonds de solidarité a ramassé un capital dépassant les 4,5 milliards de dollars, qu'il investit dans les entreprises afin de soutenir la création et le maintien des emplois. On rapporte que le Fonds aurait permis la création et le maintien de quelque 97 000 emplois. Pour sa part, le Fonds, mis sur pied par la CSN en 1996, dispose d'un capital de 250 millions de dollars. Les deux fonds fonctionnent de façon très semblable, mais ils ont des politiques d'investissement légèrement différentes.

D'autre part, grâce aux crédits d'impôt auxquels ils donnent droit, ces fonds permettent à des travailleurs qui n'en auraient pas les moyens d'épargner des sommes à l'abri de l'impôt en vue de leur retraite. En plus de la déduction fiscale que donne tout investissement dans un REER, ces fonds de travailleurs procurent des crédits d'impôt additionnels de 15 % au provincial et autant au fédéral. Notons cependant qu'investir dans ce genre de fonds revient à placer son argent à très long terme puisqu'il est quasiment impossible de retirer ses mises avant sa retraite, sous peine de devoir payer de lourdes pénalités.

Mais quels rôles jouent le Fonds de solidarité et le Fonds de la CSN dans notre économie et dans notre société?

Créer des emplois ici!

Le Fonds de solidarité FTQ, le plus important du genre au Québec, est une société de capital de dé-

veloppement dont la mission principale est de contribuer à créer et à maintenir des emplois en investissant dans les petites et moyennes entreprises. L'un de ses objectifs consiste également à procurer à ses actionnaires un rendement équitable. Or, fait-on remarquer à la FTQ, nulle autre institution n'est tenue de respecter cet équilibre qui tient à la nature même d'une société de capital de développement d'appartenance syndicale.

« Nous investissons dans tous les secteurs », indique Pierre Genest, président et directeur général du Fonds de solidarité FTQ, sauf le commerce au détail. Nos investissements se retrouvent à 70 % dans le domaine manufacturier et à 30 % dans les secteurs des nouvelles technologies (sciences de la vie, télécommunications et technologies de l'information). Notre premier critère: investir dans des entreprises d'ici qui créent des emplois au Québec! »

Pour sa part, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi — le Fonds — s'est donné comme mission spécifique d'appuyer le développement des entreprises inscrites dans un processus de gestion participative ainsi que dans les entreprises d'économie sociale (coopératives ou autres) qui n'agissent pas en substitution d'emplois existants dans le secteur public. Ce fonds favorise en outre les entreprises soucieuses de l'environnement et d'un développement plus durable. Il investit au moins 60 % de ses actifs dans des entreprises qui rencontrent ces exigences.

« Lorsque la CSN a souhaité soutenir la mise en place d'un fonds de développement », rapporte Léopold Beaulieu, président et directeur général de la Fondation, « c'était à partir d'un double constat: la nécessité de structurer et de rendre accessible une épargne-retraite et, ensuite, de pouvoir compléter un certain nombre d'outils collectifs à la mise en place desquelles la CSN avait participé. Notre loi constitutive prévoit que nous investissons davantage dans les entreprises participatives. Pour le reste, nous sommes régis de façon assez semblable au Fonds de solidarité et ce sont les mêmes règles qu'on applique. » Les investissements recherchés par la Fondation se situent, actuellement, entre un et 3,5 millions de

dollars, l'organisme ne faisant pas d'investissement de moins de 250 000 \$.

Soulignons que les deux fonds n'ont pas à proprement parler de politique d'investissement éthique qui leur interdirait, par exemple, d'investir dans des entreprises de fabrication d'armes ou dans des compagnies de tabac. Elles sont toutefois très sensibles aux intérêts des travailleurs et au développement social, comme en témoignent d'ailleurs les pratiques d'investissement du Fonds.

Au Fonds de solidarité, à chaque fois qu'il s'agit d'investir dans une entreprise, celle-ci fait l'objet d'un « bilan social »

M. Genest du Fonds de solidarité explique qu'à chaque fois qu'il s'agit d'investir dans une entreprise, celle-ci fait l'objet d'un « bilan social ». « Nous sommes les seuls à avoir cela! », lance-t-il fièrement. Des spécialistes rencontrent ainsi la direction de l'entreprise, les employés et les représentants du syndicat (s'il y en a un) afin de voir comment l'entreprise se comporte dans son milieu, comment elle traite son personnel, comment elle le paie, etc. « Et si le bilan social n'est pas valable, tranche M. Genest, on n'investira pas dans cette entreprise! » Il souligne aussi que le Fonds de solidarité dispose d'un code pour l'international: « Si l'entreprise a des employés ou des clients au niveau international, on a alors un code d'éthique qui est très strict et qui se doit d'être suivi... »

Les deux fonds unissent d'ailleurs souvent leurs forces. Le 21 mars dernier, ils s'associaient ainsi au Fonds d'action québécois pour le développement durable afin de créer un fonds d'investissement destiné à soutenir financièrement les entreprises vouées au développement et à la commercialisation de technologies et de produits favorisant le développement durable. Ce nouveau fonds, une première en Amérique du Nord, est doté d'une enveloppe de 18 millions de dollars.

Après une mauvaise année 2002, que nous réserve 2003?

Pour les travailleurs, l'épargne qu'ils investissent dans le Fonds de solidarité ou dans le Fonds de la CSN prend la forme d'actions dont la valeur évolue en fonction de la performance des investissements et des placements effectués.

Lorsqu'un travailleur investit ainsi ses épargnes, il achète des actions qui peuvent prendre ou

perdre de la valeur. La dernière année a bien entendu été difficile puisque le Fonds FTQ a terminé 2002 avec un rendement négatif de 11,4 %, tandis que la Fondation affichait un rendement négatif de 3,88 %. Il s'agissait, pour le Fonds de solidarité, du premier rendement négatif depuis sa création. Cette contre-performance ramenait son rendement annuel moyen des dix dernières années à 4,6 % alors qu'avant 2002, celui-ci se chiffrait à 7,2 % sur une période de dix ans, et à 6,9 % depuis la naissance du Fonds en 1983. Quant au Fonds, son rendement annuel moyen se situe à 3 % depuis sa création.

Par conséquent, le Fonds de solidarité a été contraint de dévaluer son action ces derniers 18 mois, de 24,98 \$ à 20,26 \$. Quant au Fonds, il a lui aussi dû ajuster le prix d'émission de ses parts de 12,38 \$ à 11,34 \$.

Pierre Genest explique ces rendements négatifs non seulement par des pertes à la Bourse, mais également par le fait que les entreprises québécoises, qui malgré tout se portent bien dans l'ensemble, ont néanmoins vu leur valeur décroître. « Prenons un exemple simple, dit-il: les 200 entreprises montréalaises du secteur de l'aéronautique. Le Fonds de solidarité est reconnu comme l'un des spécialistes de l'investissement dans les entreprises d'aéronautique. » Or, explique-t-il, ces entreprises fournissent des services et des biens aux géants du domaine (Bombardier, Boeing, Airbus, etc.) qui connaissent des jours difficiles. « C'est donc dire que nos PME en sont affectées et que, lorsque leur chiffre d'affaires baisse, souvent leurs profits baissent encore plus rapidement... Pour nous, l'évaluation qu'on fait sur nos investissements porte sur la valeur présente des profits futurs, ce qui fait effectivement baisser la valeur de nos PME. Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, nos PME sont encore là et créent de l'emploi; temporairement, elles ont de la difficulté... »

Quant à Léopold Beaulieu, du Fonds, il observe que: « Depuis six mois, je vous dirai que l'économie réelle reste fragile, particulièrement pour les entreprises qui sont reliées aux exportations. Je pense que l'année 2003 est pleine d'incertitudes car, d'une part, on annonce un ralentissement de l'économie mondiale et, d'autre part, il y a une hausse du dollar canadien — rien qui facilite l'exportation! » Mais M. Genest estime que « 2003 ne sera pas aussi pire que 2002. En fait, ajoutez-il, dire que ça va être moins pire que 2002, ça, c'est certain! »

SYNDICALISME

SPGQ

Quête de reconnaissance

La bataille pour la préservation des services publics

Place du privé dans la santé, allègement de l'État, développement régional, mondialisation... Les prises de position du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ont été nombreuses au cours des derniers mois et années. Et ce n'est qu'un début, s'il faut en croire le président du regroupement de travailleurs, Rénald Desharnais. Sur fond de négociations, le leader syndical entend en effet promouvoir plus que jamais l'expertise de ses membres et leur offrir des conditions de travail adaptées. Visite dans les coulisses de négociations à venir.

GUYLAINE BOUCHER

Au début de 2003, le SPGQ regroupait quelque 18 000 membres répartis entre les ministères, certains organismes gouvernementaux et paragonnementaux, ainsi que diverses sociétés d'État. Au total, 26 catégories de professionnels sont représentées par le syndicat, des actrices aux ingénieurs forestiers en passant par les agents culturels et les traducteurs. Une diversité méconnue de la population en général, selon Rénald Desharnais. «Dans la tête des gens, il y a le ministère de la Santé et des Services sociaux, celui de l'Éducation et un bloc monolithique de fonctionnaires. La dernière campagne électorale allait d'ailleurs dans ce sens-là. Pourtant, nos membres travaillent à l'environnement, à la sécurité publique, à l'emploi et à la solidarité. Ils sont partout. Dans tous les secteurs, mais aussi dans toutes les régions. Dans la région Chaudière-Appalaches seulement, nous avons 300 membres, 275 dans le Bas-Saint-Laurent et plein d'autres ailleurs qui font un travail fantastique. Il est grand temps que les gens le sachent.»

Précieuse à son avis, la diversité des ressources mises à contribution dans le système public mérite d'être maintenue. En sens, le SPGQ est d'ailleurs heureux de l'issue des dernières élections. «Ce que nous retenons de la dernière élection, c'est que 82 % des Québécois rejettent l'idée que défendait Mario Dumont de faire entrer le privé en éducation et en santé. Ils ont dit clairement qu'ils refusaient de fragiliser la fonction publique. C'est une excellente nouvelle. Maintenant, il faut voir comment se comportera le nouveau gouvernement. Jusqu'à présent, M. Charest semble avoir une vision tronquée de la gouvernance. Nous espérons qu'il ne tombera pas dans le piège de tout vouloir concentrer sur ces deux mêmes secteurs, soit la santé et l'éducation, au détriment des autres.»

Négociations en vue

Sur le qui-vive, le syndicat fourbit ses armes et se dit prêt à réagir si les décisions gouvernementales à venir le nécessitent. Prévu pour juin prochain, le début des négociations en vue du renouvellement de la convention collective pourrait donner le ton aux échanges entre le patronat et le syndicat.

De nombreux enjeux sont sur la table, en commençant par la conciliation travail-famille. «Le 29 juin prochain, l'entente permettant les horaires de travail réduits viendra à échéance. Nous espérons la reconduire, mais aussi élargir la notion de famille aux ascendants, de manière à ce que les travailleurs qui le souhaitent puissent bénéficier de la mesure pour prendre soin de leurs parents», explique à ce sujet Rénald Desharnais.

La question de la reconnaissance et de la défense des professions sera aussi à l'ordre du jour dans certains secteurs. C'est entre autres la situation en éducation. À ce sujet, le syndicat aime d'ailleurs rappeler que la réussite dans ce domaine dépend de l'action concertée avec les enseignants et professionnels de plus d'une discipline: orthopédagogues, conseillers en orientation, etc., et qu'ils doivent tous être reconnus pour



HELENE ROCHON
Rénald Desharnais, président du SPGQ.

leur contribution et leur expertise particulières.

La question de la sous-traitance

En parallèle avec les négociations, certains autres dossiers occuperont aussi le devant de la scène au cours des prochains mois. C'est le cas notamment du recours à la sous-traitance. Depuis quelques années, le syndicat a déployé beaucoup d'énergie pour démontrer le coût exorbitant du recours à l'entreprise privée et entend bien continuer à le faire.

«En 2001-2002, la sous-traitance pour les services professionnels a généré des engagements de 770 millions de dollars de la part du gouvernement. Nous avons démontré que, si le travail avait été fait à l'interne, il aurait permis des économies substantielles. Pour des raisons budgétaires et techniques, il est souvent plus facile pour les sous-ministres de recourir à des fournisseurs externes que d'embaucher du personnel, même occasionnel ou temporaire. Juste avant les élections, nous avons réussi à convaincre le Conseil du trésor de se pencher sur la question et surtout de revoir la manière dont sont gérées les enveloppes budgétaires dans les ministères. Avec la dernière campagne électorale, la bataille pour la préservation des services publics est entrée dans une nouvelle phase. On a laissé croire qu'il y avait un trésor dans la fonction publique et qu'il fallait aller récupérer ces sommes à tout prix. C'est faux et nous allons continuer de le démontrer», avertit le président du SPGQ.

Enfin, ce n'est une surprise pour personne, la question du régime de retraite sera aussi au cœur des travaux du syndicat dans les prochains mois. Se jugeant pénalisés par l'actuel régime général, les professionnels espèrent en effet pouvoir compter sous peu sur leur propre régime de retraite. Une question d'équité, selon leur porte-parole.

«Parce que leurs fonctions nécessitent une formation universitaire, les professionnels entrent souvent plus tard sur le marché du travail. Pour eux, la retraite à 55 ans est quasi inaccessible. Ils financent des bénéfices qui ont été conçus pour d'autres catégories de travailleurs et qui ne correspondent pas du tout à leur réalité. Nous espérons remédier à ça. Depuis mars dernier, nous avons engagé des discussions sur la question avec la partie patronale. Il y a des précédents. Nous avons confiance de parvenir à une entente. Nous avons une grosse année devant nous.»

Une entrevue avec Henri Massé

Du poids imposant des syndicats dans la société

«Nous n'aurons jamais assez d'influence»

Il a été largement question de l'influence des groupes de pression de la société civile, dont font partie les grands mouvements syndicaux, sur la gouvernance dans la société québécoise. D'autre part, la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) a géré durant les derniers mois des dossiers majeurs en matière de conflits de travail. Pendant ce temps apparaissaient sur la scène internationale les signes avant-coureurs d'une économie plutôt vacillante.

RÉGINALD HARVEY

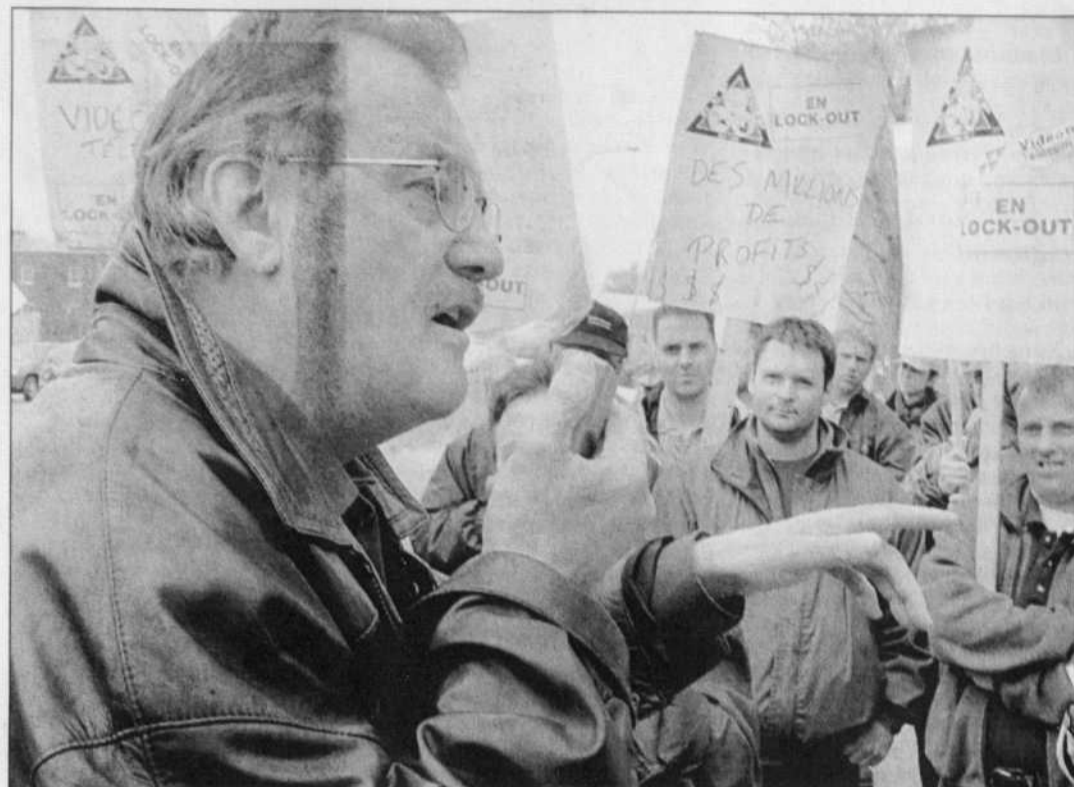
Président de la FTQ et du Fonds de solidarité, Henri Massé fait le point et observe dans son ensemble la vie syndicale. Pour lui, la FTQ exerce une influence dans la société qui ne se manifeste jamais de façon occulte, mais d'une manière tout à fait visible: «On ne fait jamais de démarches cachées. À chaque fois que l'on rencontre le gouvernement ou d'autres décideurs dans la société québécoise, on le fait ouvertement en se basant sur des politiques de la centrale.» Il est clair pour lui que ces démarches sont profitables: «J'ai bien de la misère avec le discours qui dit que nous avons trop d'influence, parce que je pense que nous n'en aurons jamais assez.»

M. Massé siège à la Confédération des syndicats libres (CSL) et cette expérience lui a servi à dégager pareille vision à ce propos: «Dans les sociétés où le mouvement syndical est absent, il n'y a pas de groupes de défense des droits de la personne ou des droits des femmes. Souvent, c'est ce mouvement qui trace la voie et ça prend des forces vives bien organisées dans la société pour représenter les intérêts de tout le monde.»

Puis il spécifie que la FTQ compte 500 000 membres issus de tous les secteurs d'activité: «Quand on procède à des démarches, ce n'est pas juste pour nous. On est intervenu sur des lois sociales, comme celle sur la pauvreté et l'exclusion. On se livre à des exercices très importants dans toutes les régions. On est présent dans le dossier de l'environnement et sur toutes les questions qui préoccupent la société.» Il va de soi que le poids de la Fédération est énorme. M. Massé ajoute: «On a 30 000 militants, soit à plein temps, soit à mi-temps. Il se pratique beaucoup de bénévolat par les membres, qui s'occupent de leurs exécutifs locaux dans toutes les régions du Québec. En plus, deux à trois mille de ceux-ci siègent à la grandeur du territoire sur les organismes de développement socioéconomique. On a des fonds de solidarité partout et le monde travaille avec toutes les couches de la société.» La FTQ s'est notamment intéressée au dossier de la transformation de deuxième et troisième générations dans les régions et à celui du secteur minier, qui est en perte de vitesse presque complète.

La protection des emplois

Les travailleurs sont les premiers à subir les contrecoups des entreprises qui connaissent de sérieuses difficultés financières à cause du contexte économique ou d'une mauvaise gestion. Il est dans certains cas possible de mettre ceux-ci à l'abri de telles pratiques, comme le président de la FTQ le laisse savoir: «Ça ne peut pas se faire ici au Québec, mais à la grandeur de l'Amérique du Nord et du monde. Juste dans nos régimes de retraite au Québec, il y a 200 milliards de dollars! Quand on regarde cela, je trouve qu'il y a au Québec des entreprises qui vont très bien et des dirigeants qui sont responsables. Mais quand on en voit d'autres qui empochent des 30, 40 et 50 millions par année en régimes d'options en regardant plus leur portefeuille que l'avenir de



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Président de la FTQ et du Fonds de solidarité, Henri Massé siège à la Confédération des syndicats libres. Pour parer aux contrecoups des entreprises qui connaissent de sérieuses difficultés financières, il croit nécessaire d'œuvrer à la grandeur de l'Amérique du Nord et du monde.

la compagnie, on constate qu'il y a des décisions dommageables pour les entreprises qui se prennent.»

Par conséquent, le mouvement intervient dans ce domaine par le biais de la formation: «On a à peu près 1000 membres qui siègent sur des comités de retraite. On leur montre que c'est l'argent des travailleurs et qu'il devrait servir à faire tourner l'économie dans le bon sens, en faveur des citoyens.» La FTQ commence graduellement à se présenter dans les assemblées des entreprises et à leur soumettre des propositions. «On parle de code d'éthique comme celui dont le Fonds de solidarité s'est doté pour ses investissements à l'international, dans le but que les travailleurs de ces pays-là ne soient pas malmenés», dit-il.

Il réfile encore une fois à la Confédération des syndicats libres avec laquelle la FTQ collabore de la sorte: «On se dote de stratégies sous la forme de secrétariats professionnels couvrant différents secteurs d'activité. On commence, c'est lent et encore timide. On essaie de se donner des politiques internationales pour exercer de la pression sur nos entreprises, de telle sorte qu'elles n'aillent pas faire de cochonneries ailleurs — et même chez-nous.»

Vidéotron et Bombardier

Dans le cas de Vidéotron, dont les 2200 employés ont subi un lock-out de près d'un an, le syndicat a-t-il obtenu un bon règlement ou s'est-il plutôt agi de sauver les meubles?

Henri Massé répond sans hésitation: «C'est un bon règlement. La convention collective de Vidéotron est encore supérieure à ce qui existe chez Rogers Communications, qui demeure le plus gros au Canada en câblodistribution. Il faut rappeler que, d'entrée de jeu, l'employeur portait avec 500 demandes. Ce n'était plus une convention, c'était un livre sur les droits de gérance! Il y a eu des concessions, mais on savait que le marché avait changé et, dès le début, on avait dit qu'il avait des points à prendre en considération, ce qui a été fait.» Sur cette question, après avoir rencontré plusieurs employés du côté de Québec et Montréal, il conclut que les gens sont contents de retourner au travail et qu'ils le font la tête haute.

Du côté de Bombardier qui connaît des déboires de marché et dont la présence est névralgique dans l'économie de la région de Montréal, la conjoncture inquiète: «Dans son ensemble, l'aéronautique inquiète. Il y a de quoi, au moment où l'on constate que de grandes compagnies d'aviation sont sur le bord de la faillite et tentent de se protéger en se servant de la loi.»

Un passé encourageant et un avenir incertain

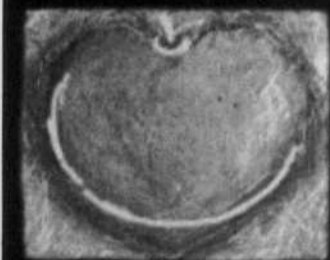
De façon générale, le président se dit satisfait de la façon dont les conflits de travail se sont réglés au cours des derniers mois: «Même s'ils ont été longs dans quelques cas, on s'en est relativement bien sorti.

On a perdu beaucoup de jours, en termes de grèves, à cause de ces quelques cas qui ont monopolisé l'attention, mais pour le reste, il y a eu beaucoup de règlements présentant des améliorations concrètes sur plusieurs points.»

À court terme, il s'avère difficile pour lui de lire l'avenir et de mesurer avec justesse comment se portera le sort des travailleurs. «Ce qui inquiète, c'est la situation économique. Ça ne va pas très bien du côté des États-Unis, où le taux de chômage a augmenté d'une couple de points. L'économie n'a pas l'air de vouloir redémarrer. Leur déficit de cette année est énorme et on me dit que, avant la fin de l'année, leur dette va dépasser celle du Canada. Ils ne semblent pas disposer de beaucoup de moyens pour relancer leur économie dont on est très tributaire. Il va falloir que nos gouvernements fassent preuve de prudence, même s'ils ne peuvent tout régler par eux-mêmes.»

Malgré ce contexte, il ne lui apparaît pas utopique de parler de plein emploi pour 2005, comme le fait la FTQ dans sa liste des priorités pour 2003. Il assure qu'il faut toujours penser en fonction de cet objectif: «Il est évident qu'il faut se donner des politiques bien définies, même si la conjoncture mondiale finit toujours par nous affecter. Mais quand on voit plus clair en planifiant les choses, des fois les dommages sont moins grands et on s'en sort plus vite.»

enseigner



une affaire de coeur

Fédération autonome du collégial
www.lafac.qc.caEn cette fête du 1^{er} mai,

les enseignantes et enseignants

de la FAC unissent leurs voix

à celles des travailleuses et

des travailleurs qui œuvrent

à la promotion de l'éducation,

de la liberté

et de la justice sociale

1^{er} MAILUTTER
POUR NOS DROITSDÉFENDRE
LES VRAIES VALEURSCentrale des syndicats
du Québec

1100-058

SYNDICALISME

L'année syndicale

Pour 4,41 \$ de plus...

RÉGINALD HARVEY

Selon Statistique Canada, le nombre de syndiqués a augmenté de 44 000 en 2002 au Québec. Le taux de présence syndicale s'est toutefois maintenu à 40,4 % en raison d'une forte croissance de l'emploi. Plus de 80 % des travailleurs du secteur public appartiennent à un syndicat, contre seulement 27,4 % dans le privé; en bout de ligne, selon cette donnée, les syndiqués se répartissent dans une proportion à peu près égale de 48,2 % et de 51,8 % entre le public et le privé.

Quelque 42,3 % des hommes sont syndiqués, en comparaison avec 38,3 % pour les femmes. Chez les jeunes de 15 à 24 ans, le taux de présence syndicale a connu une hausse significative depuis 1998; il est passé de 18,4 % à 23 %. Toujours selon les mêmes sources, les avantages de la syndicalisation ont encore augmenté en 2002 sur le plan salarial, alors que l'écart s'est creusé entre les deux groupes de travailleurs: le salaire horaire moyen des syndiqués (hommes et femmes) était de 19,60 \$ de l'heure, pendant que celui des non-syndiqués atteignait 15,19 \$, soit une différence de 4,41 \$ l'heure.

A pareille date l'an dernier, il était à prévoir que plusieurs unités syndicales vivraient de sérieux affrontements dans leurs relations de travail, qui dégénéraient en grèves ou en lock-out, ce qui s'est produit. Ceux-ci sont survenus dans une très grande majorité dans le secteur privé, puisque les parties en cause avaient convenu de prolonger la durée des conventions pour une période d'un an dans le secteur public. Dans quelques cas, il s'est agi de luttes épiques qui ont nécessité l'intervention des plus hautes instances syndicales et des grands patrons pour que des ententes soient conclues.

Les conflits de la FTQ

Les conflits chez Vidéotron et Bombardier viennent évidemment en tête de liste à la Fédération des travailleurs du Québec. Les quelque 2200 syndiqués de Vidéotron affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) avaient subi un lock-out de 322 jours lorsqu'ils se sont finalement prononcés en faveur d'une entente de principe à la fin de mars; en vertu de celle-ci, la multinationale Québecor a finalement renoncé à la «vente» de 664 techniciens à la firme Alentron, ce qui représentait l'enjeu majeur de la bataille. Le démantèlement de Vidéotron a également été évité.

Chez Bombardier, à peu près un an avant que la compagnie ne se retrouve en situation précaire et an-



Le conflit chez Vidéotron a duré 322 jours.

noncé un plan de redressement majeur sous la gouverne de son nouveau président, Paul Tellier, les 8000 travailleurs du secteur de l'aéronautique débrayaient pour une période de trois semaines. Directeur des communications à la FTQ, Louis Fournier résume la situation à cet endroit: «Un très bon règlement, dont les gens étaient finalement très contents, est intervenu. Henri Massé s'est impliqué lui-même dans ce conflit et il a rencontré le président de Bombardier, Laurent Beaudoin, pour en arriver là.»

Parmi les autres affrontements qui se sont soldés par des règlements, il cite celui intervenu entre Sécur et le Groupe Desjardins, dans lequel étaient impliqués 900 travailleurs. Il signale que, à la suite encore une fois de l'intervention du président de la centrale, les négociations ont finalement repris entre la quarantaine de travailleurs du club de golf Saint-Laurent à l'île d'Orléans et les dirigeants de cette entente. Les employés ont remporté une victoire après un lock-out qui a duré 23 mois. M. Fournier mentionne une autre lutte importante: «Il y a eu également un lock-out dans l'amiante qui touchait 550 travailleurs affiliés au Syndicat des métallos à Thetford Mines. Le tout a duré quatre mois et s'est réglé grâce à un compromis.» En outre, 350 travailleurs de Stelco à Contrecoeur, affiliés eux aussi aux métallos, ont obtenu gain de cause et la parité avec leurs collègues de Hamilton en Ontario après trois mois de grève.

Et, pour finir, les négociations ont été très ardues à la Banque Laurentienne avant que les parties ne conviennent de se rendre en arbitrage: «Il s'agit dans ce cas de 2000 salariés et c'est la seule banque syndiquée au Canada.» Il laisse savoir, pour conclure, que bien d'autres accrochages sont surve-

nus dans des unités syndicales de moindre importance, mais qu'il s'agit bien là de l'inventaire des conflits majeurs.

Victoires de la CSN

Michel Crête, du service de l'information de la CSN, présente le tableau des conflits dont l'issue fut finalement favorable aux travailleurs depuis septembre 2002. Pendant cette période, des syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) ont conclu des accords après avoir mené des batailles syndicales importantes tant par leur durée que par leurs enjeux:

■ Temlam à Ville-Marie: les 154 travailleurs ont vécu une grève de 12 semaines, du 9 juillet au 30 septembre 2002, pour obtenir un contrat de cinq ans, des augmentations de salaire totalisant 15 %, une prime pour le travail le dimanche, la bonification du régime d'épargne collectif, une rétroactivité de 1250 \$ et une cinquième semaine de vacances après 20 ans de service.

■ Super C Chicoutimi (CSN): les 100 travailleuses et travailleurs ont débuté la grève le 30 août avant d'effectuer un retour au travail le 20 janvier 2003. Les employés ont voté en faveur d'une recommandation des conciliateurs qui comprenait, en grande partie, leurs revendications, soit le rattrapage salarial et l'équité avec les employé(e)s d'un Super C de la même région, celui de Jonquière. La convention collective est d'une durée de six ans avec une réouverture en 2004. Les travailleuses et les travailleurs auront alors droit aux mêmes augmentations de salaire que leurs camarades des autres marchés d'alimentation de la région, ce qui leur permettra un rattrapage.

■ Polyfilm à Montréal: les 13 travailleurs subissent un lock-out le

4 septembre 2002 mais sont de retour le 31 mars 2003, ayant obtenu des augmentations de salaire.

■ Garages des Cantons de l'Est: les 82 salariés sont de retour au travail le 6 novembre 2002; le conflit a duré plus d'un mois.

■ Centre de distribution du Groupe Jean-Coutu à Longueuil: aux 383 travailleuses et travailleurs, le 22 novembre 2002, l'employeur impose un lock-out. La riposte vient: la grève. Le retour au travail s'effectue le 20 janvier 2003, les employés ayant obtenu un contrat d'une durée de près de trois ans, des augmentations de salaire totalisant 10,50 %, la mise en place d'un comité d'étude sur la possibilité d'introduire la semaine de travail de quatre jours, une protection de l'emploi contre la sous-traitance et une amélioration des conditions pour les travailleuses et les travailleurs à temps partiel.

■ Cafétéria de Bombardier à La Pocatière: la cafétéria de la compagnie Bombardier à La Pocatière est exploitée par Laliberté & associés, et les 11 employés opèrent dix jours de débrayages sporadiques en décembre et janvier derniers. La grève est déclenchée le 20 janvier et conclue le 12 mars 2003. Un arbitre du travail déterminera les termes d'une première convention collective.

■ Plastique Saint-Jacques dans Lanaudière: les 66 travailleurs obtiennent un rattrapage salarial le 14 avril 2003 après avoir été en lock-out pendant près de sept semaines.

Règlements à la CSN

Depuis environ un an, le nombre total de jours/grève supportés par les fonds de défense de la Centrale des syndicats démocratiques s'est soldé à 111 504, selon le responsable des communications de ce mouvement, Martin LaSalle. Il identifie les conflits majeurs:

■ SPG International, Drummondville: 130 travailleurs en grève du 28 avril au 25 mai 2002.

■ Qualimétal, Québec: grève de 132 travailleurs, du 3 juin au 5 août 2002.

■ Canmec, La Baie: 50 travailleurs en grève du 10 juin 2002 au 20 janvier 2003.

■ Manufacture Lambton, Beauce: cinq jours de grève pour les 140 travailleurs, du 16 au 21 juin 2002.

■ Plastique Rive-Sud, Québec: du 10 au 22 octobre 2002, 40 travailleurs en grève.

■ Coopérative Dorchester - Exceldor, Saint-Anselme: 478 travailleurs ont été en grève du 17 novembre au 12 décembre 2002.

■ Syndicat national des employés de garage du Québec: un lock-out perdure depuis le 11 décembre 2002 et affecte 850 travailleurs.

Le 1^{er} maiLe défilé du 1^{er} mai attire chaque année des milliers de travailleurs syndiqués dans les rues de Montréal.

La fête

Les Québécois ont ceci de distinct: ils sont les seuls parmi leurs compatriotes canadiens et leurs voisins du sud à célébrer la Journée internationale des travailleurs et des travailleuses qui se tient, comme chacun sait, le 1^{er} mai. Cette année ne fait pas exception à la règle.

PIERRE VALLÉE

Le slogan de cette année est: «Virage à droite interdit.» Quatre grands thèmes seront évoqués, soit la justice sociale, le travail, les services publics et la mondialisation. À Montréal, la fête prendra d'abord les allures d'une marche. Les participants sont conviés au parc Préfontaine, près de la station de métro du même nom, à 18h30. Les participants emprunteront en premier la rue Déséry, puis ensuite la rue Ontario et enfin se rendront au Collège Maisonneuve, sis au 3800 rue Sherbrooke Est. Les discours d'usage seront prononcés à l'extérieur et ils seront suivis d'une fête à la cafétéria du collège.

Afin de se conformer au slogan de cette année, les marcheurs tout au long du parcours tourneront uniquement à gauche, nous apprend Roger Deslauriers, de la CSN. En plus de la CSN, la CSD, la CSQ, la FTQ, le SFPQ et le SPGQ prendront part à la manifestation. Se joindront à eux les fédérations étudiantes, la FEUQ et la FECQ, ainsi qu'une trentaine d'organismes communautaires, tel Au bas de l'échelle.

À Québec, c'est plutôt une table syndicale autour des enjeux de la dernière élection qui servira

à souligner le 1^{er} mai. Parmi les invités, on attend Amir Khadir, candidat défait de l'UFP dans Mercier, et Robert Turcotte, qui vient tout récemment de séjourner en Irak. Selon M. Deslauriers, des manifestations similaires se dérouleront sur tout le territoire québécois, de la Côte-Nord jusqu'en Abitibi-Témiscamingue.

Pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses

Selon Nicholas Brisson, président de la FEUQ, la présence des étudiants à cette manifestation ne devrait pas surprendre. «Nous sommes fiers de rappeler les luttes des travailleurs et, en tant que citoyens, nous partageons les mêmes inquiétudes face à la thématique retenue.» Par ailleurs, plusieurs des préoccupations des jeunes rejoignent celles des travailleurs. M. Brisson donne en exemple la mondialisation qui peut mener «à une marchandisation de l'éducation». De plus, le financement des services publics, notamment en éducation, touche directement les étudiants.

La participation d'un organisme communautaire tel Au bas de l'échelle vient nous rappeler que le 1^{er} mai n'est pas seulement la fête des travailleurs syndiqués, mais aussi la fête des nombreux travailleurs non syndiqués.

Fondé il y a maintenant 27 ans, Au bas de l'échelle est un organisme sans but lucratif voué à la défense et à la promotion des droits des travailleurs et travailleuses qui ne sont pas syndiqués. Ces travailleurs et travailleuses ont comme seule protection les dispositions prévues dans la Loi sur les normes du travail. L'organisme offre un service de consultation aux travailleurs qui éprouvent des difficultés avec un employeur. De plus, les membres d'Au bas de l'échelle ont mené de nombreuses luttes afin d'améliorer les conditions de travail de ces personnes et de bonifier la Loi sur les normes du travail.

VOIR PAGER H5: FÊTE

TRUDEL
NADEAU
AVOCATS

SENC

L'équipe...
en droit du travail!

Place du Parc

300, Léo-Pariseau, bureau 2500

Montréal (Québec) H2X 4B7

Tél.: (514) 849-5754 • Fax: (514) 499-0312

*7955, Louis H. Lafontaine

Anjou (Québec) H1K 4E4

Tél.: (514) 356-3321 • Fax: (514) 356-1158

*Bélanger, Guy

Bertrand, Richard

Côté, François

Derouet, Michel

Dufour, Marie-Christine

Dupras, Pierre

Dury, Robert

*Gagné, Serge

Morrisseau, Christiane

Nadeau, Frédéric

Nadeau, Gaston

Picard, Ronald

Roy, Laurent

Saint-André, Yves

Saint-Laurent, France

*St-Anaud, Pierre

Trudel, Louis-Claude

courriel : info@trudelnadeau.com - site web : www.trudelnadeau.com

Marchons
Droits devant!Rendez-vous le 1^{er} mai à 18h30, à l'angle des rues Amherst et Ontario, à Montréal.

CENTRALE DES
SYNDICATS
DÉMOCRATIQUES



Bonne fête à tous les travailleurs et travailleuses

SYNDICALISME

FÊTE

SUITE DE LA PAGE H4

Grâce à la taille de sa fonction publique, le Québec possède un taux de syndicalisation assez élevé, selon Esther Paquet, porte-parole d'au bas de l'échelle. «Malgré tout, tient-elle à préciser, environ 60 % des travailleurs ne sont toujours pas syndiqués. Dans le seul secteur privé, ce pourcentage grimpe à 72 %. On compte environ 1 800 000 travailleurs non syndiqués au Québec.» De ce nombre, environ 10 % reçoivent le salaire minimum, ou un salaire légèrement supérieur, à titre de rémunération.

Selon Esther Paquet, l'enjeu principal demeure le travail précaire. «Le rapport du comité Rochon a clairement démontré les grands besoins de protection des travailleurs à statut précaire. Encore aujourd'hui, un Québécois sur trois occupe un emploi qu'on qualifie d'atypique, c'est-à-dire qui n'est pas un emploi régulier à temps plein.» Dans ce groupe, on dénombre bien sûr les travailleurs autonomes, mais aussi les travailleurs à temps partiel, les travailleurs temporaires, les travailleurs qui passent par des agences de placement, ceux qui font du télétravail, etc. «Il faut assurer une protection sociale adéquate à tous ces travailleurs.»

Mme Paquet se réjouit des gains obtenus lors de la récente réforme de la Loi sur les normes du travail. Un gain important est le droit de recours pour harcèlement psychologique. «Cela vient reconnaître qu'il y a un problème. Cela donne un droit à l'employé et crée une obligation à l'employeur.»

De plus, les gardiennes de personnes, celles dont les tâches sont exclusives au soins de la personne, sont maintenant reconnues par la loi et elles recevront dorénavant le salaire minimum en guise de rémunération. Le congé de maladie sans solde passe maintenant de 17 à 26 semaines, et un travailleur peut maintenant prendre un congé de 12 semaines pour s'occuper d'un proche parent qui est malade, avec la possibilité de retrouver son emploi à la fin du congé sans subir de préjudices.

Selon Mme Paquet, le portrait de l'atypie au travail a changé au Québec depuis quelques années. Ce n'est pas le nombre des travailleurs atypiques qui augmente depuis vingt ans — il se maintient à un emploi sur trois — mais c'est plutôt le genre du travail atypique qui s'est modifié. «Avant, les travailleurs atypiques étaient des travailleurs autonomes ou des travailleurs à temps partiel. Ce que l'on note aujourd'hui, c'est une augmentation des travailleurs temporaires. Ils sont souvent payés moins cher et jouissent de conditions de travail inférieures aux travailleurs réguliers.»

Un combat qu'au bas de l'échelle entend mener dans les années à venir est celui du principe d'égalité de traitement sans égard au statut de l'emploi. «On ne doit pas tolérer de disparités de traitement basées uniquement sur le statut de l'emploi. Dans certains cas, on a constaté des écarts salariaux allant de 20 % à 40 %. À travail égal, conditions de travail égales.»

Une entrevue avec Claudette Carbonneau

Sortir des sentiers battus

«L'heure est au réinvestissement dans les grandes missions de l'État»

Élue l'an dernier à la présidence de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Claudette Carbonneau complète sa première année à la barre de cette grande centrale syndicale. Le bilan qu'elle dresse de cette première année est plutôt positif. «Je suis globalement plutôt contente, dit-elle. Il y a eu quelques ajustements à faire en raison de difficultés conjoncturelles, mais dans l'ensemble, je pense que les instances sont satisfaites.»

PIERRE VALLÉE

La nouvelle présidente de la CSN se dit fière des percées accomplies l'an dernier, ce qui témoigne à ses yeux de la santé de la centrale syndicale. Elle donne en exemple les gains obtenus dans le domaine de l'hôtellerie, un secteur où l'emploi est souvent précaire et où l'on trouve une forte composante multiculturelle. «Nous avons innové dans le domaine de l'hôtellerie. D'abord, en se donnant une plateforme commune, et puis en coordonnant les négociations qui touchaient 5000 travailleurs et travailleuses dans 33 hôtels différents.» Cette stratégie a permis «d'enregistrer des gains» non seulement au chapitre des salaires, mais aussi en ce qui a trait aux conditions de travail.

La présence aujourd'hui d'une femme à la tête d'une centrale syndicale — c'est aussi le cas de sa consœur Monique Richard à la CSQ — est selon Mme Carbonneau tout simplement le fruit des luttes féministes. «Depuis 1985, on a mis en place à la CSN des mécanismes pour favoriser l'accès à l'égalité. Ce n'est pas l'intérêt de la part des femmes qui faisait défaut, mais le manque de moyens. Les femmes assument toujours une large part des responsabilités familiales.» De simples mécanismes, tels l'ajustement de l'horaire des réunions à la réalité familiale ou le remboursement des frais de garde, ont permis aux femmes de s'impliquer davantage dans le mouvement syndical.

Un nouveau gouvernement

La récente élection de Jean Cha-

rest et du Parti libéral du Québec vient interpellier Mme Carbonneau. «Nous allons certainement vouloir débattre avec ce nouveau gouvernement de son projet de baisse d'impôts. Selon nous, ce n'est pas le moment. L'heure est plutôt au réinvestissement dans les grandes missions de l'État.» On pense évidemment aux secteurs de la santé et de l'éducation, mais Mme Carbonneau tient à souligner qu'il ne faudrait pas négliger pour autant les autres services publics.

Elle espère que ce gouvernement n'ouvrira pas davantage la porte au secteur privé. «Il ne faudrait pas que ce gouvernement campe dans des positions idéologiques qui pourraient éventuellement mener à la privatisation de certaines missions de l'État.» De plus, elle juge inquiétante «cette volonté d'affaiblir l'article 45 concernant la sous-traitance.»

La présidente de la CSN espère que ce gouvernement n'ouvrira pas davantage la porte au secteur privé

Elle souhaite que le Parti libéral fasse preuve d'ouverture en ce qui concerne la conciliation travail-famille. «Il faut qu'il soit en phase avec ce qui s'est révélé être un enjeu important pour une immense majorité d'entre nous.» Elle croit aussi que le temps est venu de moderniser le dispositif législatif afin de mieux protéger une main-d'œuvre de plus en plus précarisée.

Quant à l'équité salariale dans le secteur public, selon Mme Carbonneau, l'heure est au choix. «Il faut que ce gouvernement s'implique activement dans ce dossier et qu'il partage à ce sujet la même urgence que nous. C'est un dossier où l'on ne doit pas reculer.»

En ce qui a trait aux prochaines négociations dans le secteur public, la CSN a évidemment des attentes envers le gouvernement. «Nous al-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, préconise une approche «proactive» dans le domaine de la main-d'œuvre avec un soutien sélectif à l'emploi et à l'entreprise.

lons demander des hausses salariales, mais au-delà des questions monétaires, il faut se pencher sur la précarité de l'emploi et aussi sur la lourdeur des charges de travail.»

Même si le Québec a connu un rattrapage dans le domaine de l'emploi — le taux de chômage oscillant maintenant autour de 8 % — Mme Carbonneau croit qu'il y a place pour l'amélioration, en particulier dans les régions où le chômage est plus élevé. Elle préconise une approche «proactive» dans le domaine de la main-d'œuvre avec un soutien sélectif à l'emploi et à l'entreprise. «Il est faux de croire que le libre marché peut tout faire, c'est une idée éculée. Il faut être in-

terventionniste.» Mme Carbonneau entend «donner la chance au coureur» à ce nouveau gouvernement, mais elle prévient qu'elle entend aussi le talonner s'il le faut.

Le syndicalisme aujourd'hui

Selon Mme Carbonneau, le syndicalisme doit être tout le contraire du repli sur soi. «Il faut ouvrir davantage nos cadres. Une partie importante de nos efforts dans les prochaines années consistera non seulement à augmenter le nombre de syndiqués, mais surtout à s'impliquer dans les secteurs les plus difficiles. Il faut sortir des sentiers battus.» Elle croit aussi à un syndicalisme à voca-

tion sociale, à un syndicalisme «qui dépasse le cadre de la seule convention collective». C'est la raison pour laquelle elle pense que les syndicats doivent se pencher sur l'ensemble des enjeux d'une société.

Parmi les dossiers qu'elle considère importants, elle mentionne le vieillissement de la main-d'œuvre, qui nécessite une modernisation des dispositifs en ce sens, et les questions liées à la santé mentale au travail. «Que ce soit la violence ou le harcèlement au travail, ou tout simplement l'épuisement, le "burn-out", ces problèmes sont bien réels.»

Elle fait de la lutte à la pauvreté une priorité sociale. À ce sujet, elle attend avec impatience le dépôt d'un plan d'action faisant suite à l'adoption de la loi anti-pauvreté. Selon Mme Carbonneau, la précarité grandissante de l'emploi est une des causes de la pauvreté et elle souhaite ardemment «qu'on mette en place des mesures pour civiliser la précarité d'emploi.»

Un autre sujet sur la liste des préoccupations de Mme Carbonneau est la mondialisation. Elle n'est pas contre l'augmentation des échanges commerciaux entre les nations, mais elle avance qu'il faut «inventer notre mondialisation, inventer une mondialisation à visage humain». C'est la raison pour laquelle elle s'oppose à une mondialisation sauvage fondée sur les principes du credo néolibéral. «On nous présente une version rose de la mondialisation. On cherche à nous faire croire que la mondialisation n'est qu'une politique économique. Mais c'est faux. La mondialisation a des répercussions sur l'ensemble de la société. Qu'en est-il des droits fondamentaux de la population?» Elle refuse que la mondialisation serve de prétexte pour domestiquer les États et les empêcher de légiférer pour le bien commun.

Selon Mme Carbonneau, le syndicalisme doit être un outil de progrès social. «Il faut lancer des débats qui font avancer la société. Je ne veux pas d'un syndicalisme frileux sur le plan politique.»

À votre service en tout temps!

Le ministère du Travail offre des services qui savent répondre à tout moment aux besoins spécifiques des parties liées par une convention collective ou encore à ceux d'ordre plus général exprimés en tout temps par l'ensemble de la clientèle.

LES RELATIONS DU TRAVAIL

Les services spécialisés en relations du travail correspondent à ces besoins exprimés lors des deux temps de la convention collective, soit pendant sa négociation, soit durant son application.

PENDANT LA NÉGOCIATION

- > La conciliation, lorsque les négociations piétinent et que les discussions risquent de dégénérer en conflit de travail.
- > L'arbitrage, quand les parties désirent soumettre leur différend à l'appréciation d'un tiers.

DURANT SON APPLICATION

- > Pour vous aider dans vos difficultés de fonctionnement entre deux conventions:
 - La médiation préventive;
 - La médiation préarbitrale des griefs;
 - Le diagnostic des relations du travail;
 - Etc.

L'AIDE À LA CLIENTÈLE

Les services généraux d'aide à la clientèle s'adressent pour leur part à l'avocat, au chercheur, au professeur, à l'étudiant et également au représentant patronal ou syndical; à tous ces citoyens qui sont à la recherche d'un renseignement, d'une donnée statistique, d'une étude récente ou d'une référence documentaire dans le vaste domaine du travail.

Pour de l'information sur tous les services offerts par le ministère du Travail :

- Visiter notre site Internet, à : www.travail.gouv.qc.ca
- Contacter l'Aide à la clientèle au 1 800 643-4817 (sauf les usagers de la région de Québec qui composent le 643-4817)
- Écrire, par courriel, à : service_clientele@travail.gouv.qc.ca

Travail Québec

BmB Consultants syndicaux en relations de travail

René Beaupré • Suzanne Milo • Gaëtan Breton

Formation syndicale
Santé et sécurité du travail
Négociation
Arbitrage
Gestion des organisations syndicales

1073, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2X 3J3
Tél: (514) 844-1347 1-800-663-2262 Téléc: (514) 844-8037
bmbconsultants@videotron.ca

Au service de la population



Fier d'être le plus grand groupe d'expertes-conseil et d'experts-conseil du Québec

SPGQ

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

• SYNDICALISME •

Réseau de la santé

« On n'est plus capable »

Plus d'argent et moins d'heures, la solution aux problèmes est toute trouvée! Durant la campagne électorale qui vient de se terminer, la santé a constitué l'un des axes principaux du programme libéral. Jean Charest a répété que ce secteur serait sa priorité s'il devenait premier ministre. Alors que la passation des pouvoirs sera chose faite le 29 avril prochain, les employés syndiqués du réseau québécois de la santé émettent certaines réserves quant aux réalisations possibles du prochain gouvernement. La situation est-elle si désespérée?

CHRISTIAN LÉVESQUE

Il n'est désormais plus rare de voir des urgences qui débordent et des malades qui attendent dans les corridors pendant des heures avant de recevoir des traitements. Les listes d'attente s'allongent et la grogne de la population rejoint celle des employés du réseau à qui l'on demande d'en faire toujours plus avec moins.

Comment se sentent ceux qui travaillent dans ces conditions? «Le moral est passablement négatif», affirme la présidente de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIIQ), Jennie Skene. «On se fait souvent tordre le bras pour effectuer des quarts supplémentaires.» Pour les infirmières, le temps supplémentaire est presque toujours obligatoire et les congés sont difficiles à obtenir. «Pour nous, les opérations de tous les jours se font en heures supplémentaires. Il est donc quasi impossible d'augmenter la cadence pour diminuer les listes d'attente», continue-t-elle.

À la Centrale des professionnels de la santé (CPS), on affirme qu'il est pratiquement impossible d'obtenir des formations pour les employés. La situation des membres de cette organisation syndicale n'est pas plus réjouissante: «On n'est plus capable», clame la présidente, Dominique Verreault. Outre les conditions de travail, l'équité salariale est l'une des revendications principales de ce regroupement, qui compte près de 10 000 membres. Ce dossier n'est toujours pas réglé et traîne depuis 15 ans. «Il y a une nouvelle étude

qui a été mise en branle, mais on sent déjà qu'il va y avoir des problèmes majeurs avec son application. On devine que le gouvernement n'ira pas de l'avant avec ça. C'est très décourageant, démotivant et démobilisant», poursuit-elle.

Les politiques gouvernementales pour atteindre le déficit zéro, la fermeture de certains établissements et les compressions budgétaires ont grandement contribué à la surcharge de travail et au «dégarnissement» du réseau. «La roue tourne trop vite dans le secteur public», lance Gaétan Barette, président de l'Association des radiologistes du Québec. «Et avec les dernières négociations que l'on a effectuées, ce n'est pas près de changer. Les gens travaillent plus aujourd'hui qu'avant, les ratios ont augmenté et les gens sont épuisés. C'est très démotivant.»

Si les différents acteurs s'accordent pour dire que la situation est dramatique, cette dernière sera néanmoins difficile à transformer rapidement à cause de l'immensité du système. Ce qui n'augure rien de bon pour le moral immédiat des employés du secteur de la santé québécois. «La situation ne peut pas se résoudre avant au moins cinq, voire dix ans», certifie Gaétan Barette. Malgré tout, certains changements sont déjà en marche.

De l'espoir en vue

Dans les collèges et les universités, on forme plus de personnel infirmier que dans le passé. «Mais ces jeunes n'arriveront pas sur le marché du travail avant au moins trois ans», dit Jennie Skene. «Et il faut trouver des moyens pour les retenir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Pour le milieu syndical, l'important est de mettre l'emphase sur les soins aux malades en augmentant les effectifs.

avant de les voir quitter la profession parce qu'ils trouvent cela intenable.» Les résultats de cette augmentation du nombre d'élèves sur les bancs de l'école sont donc, pour l'instant, encore loin de se faire sentir sur le terrain.

Pour sa part, Dominique Villeneuve croit que le choix d'étudier dans les domaines reliés à la santé n'est plus aussi populaire qu'avant: «C'est vrai que l'on a enlevé les quotas qui limitaient les inscriptions dans plusieurs domaines, mais il n'y a pas plus d'étudiants qui s'inscrivent. Les emplois dans le milieu de la santé peuvent être vus comme intéressants lorsque l'on regarde les salaires, mais les conditions de travail sont beaucoup moins attirantes.» Selon elle, il y a encore énormément de travail à faire pour favoriser la

valorisation des employés dans le réseau, tant de la part du gouvernement que de la part du personnel-cadre des établissements.

«On a atteint le fond du baril, il faut maintenant prendre un virage et il faut faire les bons choix, car le réseau fait tout, mais il ne peut tout faire. On est véritablement sur le bord de perdre le contrôle», croit Gaétan Barette. Il se dit toutefois persuadé que la situation est sur le point de changer. «Le syndicalisme a perdu des adeptes à cause des changements qui ont eu lieu dans la société. Mais la vie syndicale est nécessaire et il va y avoir un regain de ce sentiment dans la société.» Même constat de la part de Dominique Verreault: «On a vraiment touché le fond du baril et maintenant nos membres se disent qu'il faut être soli-

naires. Ils sont plus conscients de l'impact que l'on peut avoir en étant unis», croit-elle.

La société québécoise serait-elle sur le point de revoir de grandes batailles syndicales? La situation n'est certes plus la même qu'auparavant et le mouvement syndical a, lui aussi, subi d'énormes transformations. «Le syndicalisme doit s'adapter», explique Gaétan Barette. «Les syndicats doivent apprendre à réécrire de nouvelles règles, être plus flexibles et moins dogmatiques. C'est là le grand défi à surmonter et le premier exemple doit provenir du milieu de la santé.»

La nouvelle donne politique

Lors de la campagne électorale qui vient de se terminer, le PLQ a

promis une injection de près de 7,5 milliards de dollars d'ici 2009 pour résoudre la crise qui perdure au sein du réseau. La venue d'une équipe libérale à la tête du gouvernement parviendra-t-elle à surmonter les difficultés? «Nous avons de réelles interrogations sur leur capacité à réinvestir en santé tout en réduisant les impôts, s'inquiète Jennie Skene. S'ils ne réinvestissent pas, cela peut compromettre ce que l'on tente actuellement de mettre en place.»

La présidente de la FIIQ émet également des doutes sur les moyens envisagés par les libéraux. Selon elle, modifier la structure du réseau n'est pas la priorité. Ce qu'il importe de faire, c'est de mettre l'emphase sur les soins aux malades en augmentant les effectifs. «Le plus important, c'est d'en arriver à une stabilité dans les budgets et les choix politiques», dit-elle.

Pour sa part, Dominique Verreault ne saurait dire si le nouveau gouvernement sera meilleur que l'ancien pour régler les problèmes du réseau. «Ce qu'il faut, c'est augmenter les salaires et améliorer les conditions de travail pour restaurer la qualité de vie au travail. Si le gouvernement n'est pas capable d'atteindre cela, il n'y aura pas vraiment de différence.»

La représentante de la CPS est également peu rassurée par le dangereux glissement vers le privé et son intrusion subtile dans le réseau public. «Si ça glisse vers le privé, c'est sûr qu'on va le dénoncer, autant pour les syndiqués que pour le bien de la population. Si on ne le fait pas, il y a peu de gens qui vont le faire.»

Gaétan Barette renchérit en disant qu'avant, les choses étaient plus faciles et reposaient sur un climat beaucoup plus amical. La situation n'est toutefois plus la même: «Ce n'est pas naturel pour nous de faire des vagues, ce sont des mesures extrêmes. Mais quand on demeure tranquille, il n'y a pas de décisions qui se prennent. Les résultats viennent toujours d'un rapport de force, et cela ne changera pas de sitôt.»

SOLIDARITÉ



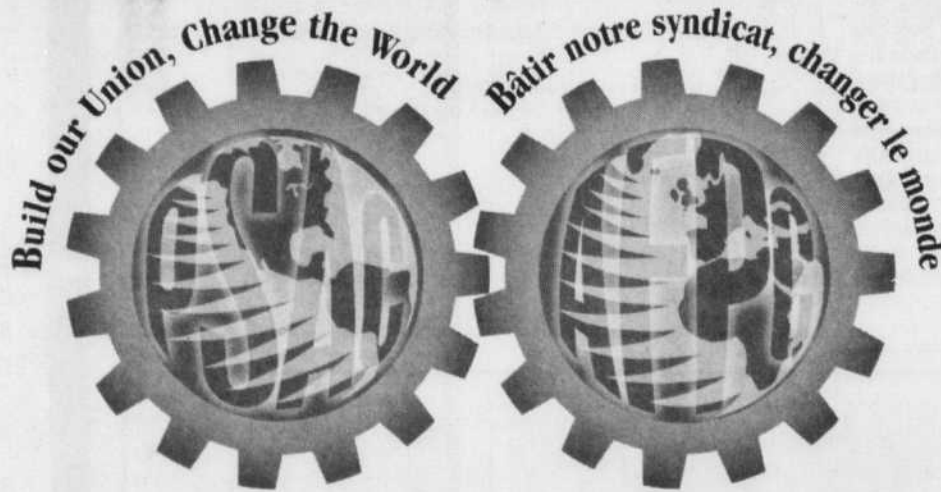
SYNDICAT CANADIEN
DES COMMUNICATIONS,
DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER

En ce 1^{er} mai 2003,
renouvelons l'engagement
à défendre nos acquis
et à lutter pour
une plus grande justice sociale.

Enseigner,
c'est
s'engager
de A à Z!

FSE Fédération
des syndicats
de l'enseignement (CSQ)

BÂTIR NOTRE SYNDICAT...



PSAC Convention Montréal 2003 Congrès AFPC

L'Alliance de la Fonction publique du Canada représente plus de 150 000 hommes et femmes qui partagent des idéaux de solidarité, de justice sociale et d'équité.

Il nous fait plaisir de tenir notre congrès à Montréal cette semaine, dans un milieu où le militantisme syndical est un moteur vital du développement social.

Bonne fête des travailleurs
et
des travailleuses!

...CHANGER LE MONDE!

• SYNDICALISME •

Une entrevue avec Monique Richard

Réduire la charge de travail des enseignants

«J'ai de la difficulté à sentir M. Charest sympathique à l'éducation»

Que signifie l'élection de Jean Charest et le retour au pouvoir du Parti libéral pour le monde de l'éducation? Monique Richard, présidente de la CSQ, ne le sait trop puisque le nouveau premier ministre ne parle pas d'éducation alors que le PLQ préconise souvent des politiques défavorables au secteur public...

CLAUDE LAFLEUR

«J'ai de la difficulté à sentir M. Charest sympathique à l'éducation, lance d'entrée de jeu Mme Richard, parce qu'il n'en a pas parlé! Il a déjà parlé de l'enseignement de l'anglais en première année et de l'augmentation du temps des élèves à l'école, mais il ne nous a pas dit ses objectifs, ni le pourquoi, ni le comment ces mesures seraient financées...»

Monique Richard préside la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) qui regroupe principalement des travailleurs du secteur public. Ce syndicat représente environ 145 000 travailleurs, dont les deux tiers font partie du personnel de l'éducation présent à tous les ordres d'enseignement, du primaire jusqu'à l'université. Mme Richard a été enseignante au primaire et compte 30 années d'engagement comme déléguée syndicale. En 1999, elle a succédé à Lorraine Pagé à la tête de la CEQ (qui a changé de nom en juin 2000 pour devenir la CSQ).

Priorité aux ressources d'aide

La dirigeante syndicale insiste d'abord pour dire que le domaine de l'éducation se porte beaucoup mieux qu'on ne le croit généralement: «Si seulement les gens cessaient d'en parler de façon négative

et s'ils allaient plutôt voir dans les écoles ce qui passe, ils seraient très agréablement surpris de voir comment les écoles répondent aux besoins des jeunes.» Elle s'empresse cependant d'ajouter: «Ça va bien mais ça pourrait aller mieux, si on était en mesure d'avoir les ressources nécessaires!»

Par ressources, Mme Richard entend les services profession-

nels d'appoint à l'enseignement et en appui à la démarche d'apprentissage des jeunes, ressources qui ont été sévèrement coupées il y a une dizaine d'années. «Il faut que les jeunes puissent à nouveau bénéficier d'orthophonistes, de psychologues, d'orthopédagogues, de bibliothécaires, etc., spécifie-t-elle. En conséquence, lors des prochaines négociations, l'une de nos priorités sera les services à des clientèles cibles.»

«Lors des prochaines négociations, l'une de nos priorités sera les services à des clientèles cibles.»

Contre un ordre professionnel

Monique Richard se dit par ailleurs surprise que le Parti libéral semble vouloir relancer le débat sur la nécessité d'un ordre professionnel pour encadrer les enseignants. «On avait déjà disposé de la question en 1973 et on en a à nouveau disposé en 2002,



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Ce que redoute le plus la présidente de la CSQ, Monique Richard, c'est que les conditions difficiles dans lesquelles travaillent les enseignants n'entravent le renouvellement du personnel.

souligne-t-elle. Or, le Parti libéral parle encore, dans son programme, d'un ordre professionnel pour les professeurs.»

En janvier dernier, en effet, l'Office des professions a conclu, après deux années d'études, que les enseignants n'ont pas besoin d'un tel ordre puisqu'ils sont déjà suffisamment encadrés par la Loi de l'instruction publique, par la réglementation et par les conventions collectives. «Il me semble qu'on a été assez en profondeur là-dessus, lance Mme Richard. Passons maintenant à autre chose!»

Conciliation travail-famille

La présidente de la CSQ sou-

ligne que la conciliation travail-famille est une préoccupation du monde syndical depuis des années. «On avait tenté, lors des dernières négociations, d'ouvrir la discussion avec les employeurs sur cette question», relate-t-elle. Elle souligne aussi que Jean Charest a déclaré, en fin de campagne électorale, que «c'était une idée intéressante» et qu'il voulait en parler et voir comment elle pourrait se concrétiser. «Par conséquent, la conciliation travail-famille fera donc pour nous l'objet de discussions lors de la prochaine négociation de nos conventions collectives», promet Monique Richard.

Elle souligne cependant que sa centrale syndicale n'est pas né-

cessairement d'accord avec une réduction de la semaine de travail à quatre jours, mais qu'elle est plutôt en faveur d'une diminution de 20 % de la charge de travail. «Dans l'enseignement, dit-elle, au niveau du secondaire, il y a énormément d'enseignantes qui demandent déjà des diminutions de leur tâche de 20 %, soit en leur enlevant un groupe ou en coupant une matière... Je pense donc que ça pourrait être un élément intéressant.»

Et évitons les déboires du système de santé

Ce que redoute le plus Mme Richard, c'est que les conditions difficiles dans lesquelles travaillent les enseignants n'entravent le renouvellement du personnel. «On

constate déjà que les jeunes qui obtiennent un baccalauréat, après quatre années d'études, ont des options d'emploi qui sont beaucoup plus attrayantes que ce qu'offre l'enseignement.»

«Je me souviens, dit-elle, il y a une douzaine d'années, quand j'ai négocié pour les infirmières à la CSQ. On disait à l'époque qu'il y aurait éventuellement une pénurie de main-d'œuvre si on ne répondait pas à une organisation du travail et à des conditions d'emploi qui soient intéressantes. Or, c'est ainsi que, depuis, on a créé un système où les infirmières ont quitté massivement la profession et qu'elles ont beaucoup de réserves à y revenir. Il faut donc éviter qu'une situation semblable ne se produise dans le monde de l'enseignement.»

Monique Richard dit craindre même une dérive de la part du nouveau gouvernement quant à la privatisation. «On les a entendus assez souvent dire que, dans le cadre des services de garde à la petite enfance, si on n'avait pas les moyens, on privatiserait, et qu'en santé, ce que le réseau ne pouvait offrir, on irait le chercher dans le secteur privé. Et que feront-ils en éducation?»

Elle rapporte d'ailleurs avoir lu, dans le programme du Parti libéral, qu'au collégial, les libéraux seraient ouverts à l'éventualité que les entreprises subventionnent le collégial. «Ça va aller jusqu'où, cela?», s'exclame-t-elle. «Nous, on est absolument contre une telle hypothèse de travail. Le volet de la privatisation a toujours été sous-jacent au programme des libéraux et on va voir, quand ils vont prendre la parole, ce qu'ils diront.»

«Nous allons donc être très vigilants quant aux mouvements du Parti libéral dans le cadre de l'éducation et dans celui des services publics en général, promet-elle. Il faut confirmer l'engagement de l'État à l'égard des services publics en éducation... et à tous les niveaux d'enseignement!»

SYNDICALISME
FÊTE DES TRAVAILLEURS
CE CAHIER SPÉCIAL
EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR
Responsable NORMAND THÉRIAULT
ntheriault@ledevoir.ca
2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.
Tel.: (514) 985-3333 redaction@ledevoir.com
FAIS CE QUE DOIS

Un coup de main?

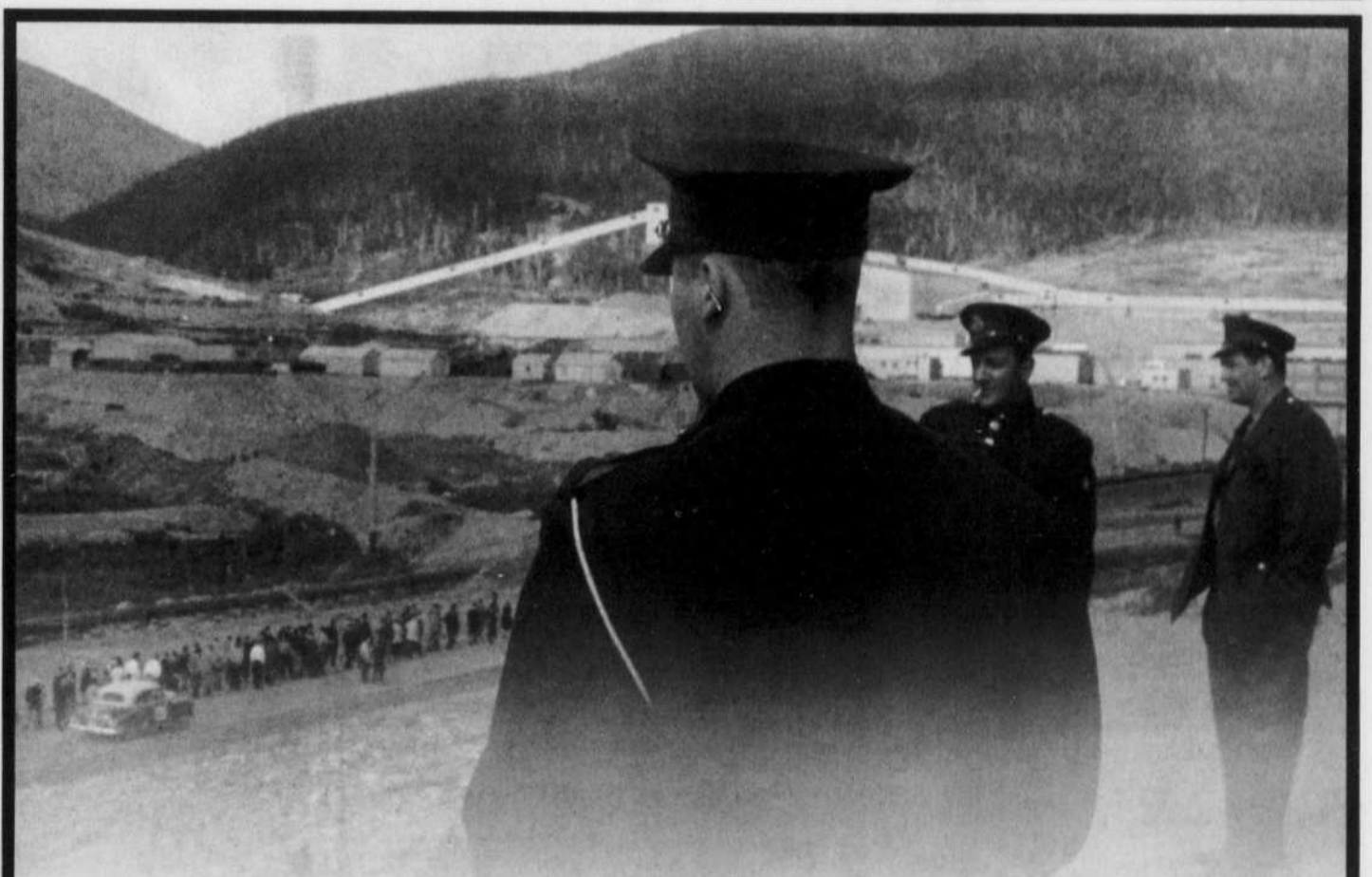


Chaque jour, nous prêtons main-forte aux citoyennes et citoyens de la Ville de Montréal.

De Pointe-aux-Trembles à Senneville, nous leur facilitons l'existence en les guidant avec efficacité dans les rouages de l'administration municipale. Les propriétaires, les locataires, les entrepreneurs, les prestataires de la sécurité du revenu, les restaurateurs et leurs clients, tous peuvent compter sur nous!

Au moment de négocier en vue de l'harmonisation de nos conventions collectives et de l'amélioration de nos conditions de travail, nous souhaitons à notre tour pouvoir compter sur la bonne foi de la Ville de Montréal.

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP)



Il y a près de 30 ans,

la société québécoise se dotait d'une loi anti-briseurs de grève, une mesure équitable qui a permis de pacifier les conflits de travail.

Dans les derniers mois, plusieurs membres du Syndicat canadien de la fonction publique en conflit (Vidéotron, Sécur), ont eu la pénible expérience d'être remplacés par des briseurs de grève. Il faut se rendre à l'évidence : l'absence d'une telle législation au fédéral rend les conflits de travail plus longs, plus durs et plus difficiles à régler.

En cette journée internationale des travailleuses et des travailleurs, le SCFP rappelle à tous les députés fédéraux qu'il est essentiel d'adopter, au plus tôt, une loi anti-briseurs de grève.

Dans ce domaine, le gouvernement fédéral accuse un retard sur la société québécoise. Il est grand temps qu'il se mette à jour.

Une loi anti-briseurs de grève, c'est un respect minimal pour les travailleurs et les travailleuses!

SCFP
Syndicat canadien de la fonction publique
FTQ

Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal

Les syndicats, depuis plus de 100 ans, ont été facteurs de changements sociaux. C'est par leurs revendications que les citoyens et citoyennes ont obtenu des heures de travail raisonnables, de l'assurance-chômage, des lois en santé-sécurité au travail, des vacances, la sécurité d'emploi, des prestations à la retraite, etc.



Les travailleurs et les travailleuses ne veulent pas perdre ces gains, arrachés au prix de luttes difficiles, au profit d'une poignée de requins multimilliardaires, apôtres de la mondialisation et du néolibéralisme.

• SYNDICALISME •

Une entrevue avec François Vaudreuil

Humaniser le travail

«Faire en sorte que les gens soient heureux d'aller travailler»

Trop de gens arrivent au boulot à reculons, la tête ailleurs, les pensées fixées sur l'heure du retour à la maison. C'est bien connu, des employés malheureux sont moins productifs pour leur entreprise. La CSD n'a donc qu'une seule grande priorité pour 2003: redonner le sourire à ses membres. Un objectif que la centrale entend mener sur plusieurs fronts.

ALEC CASTONGUAY

Le président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), François Vaudreuil, n'a pas cherché midi à quatorze heures pour identifier la priorité de l'association en 2003. Ça fait déjà quelques années que l'humanisation des conditions de travail fait partie des thèmes chers à la centrale syndicale. «Il faut assainir les milieux pour éliminer les tensions et faire en sorte que les gens soient heureux d'aller travailler», souligne le président de l'organisme, qui compte 60 000 membres.

Pour la CSD, la mondialisation et la concurrence toujours plus forte ont entraîné «une cadence et un rythme de travail effrénés» qui ne sont plus «humains». Pour répondre à ces courants de forte productivité qui semblent irréversibles, la centrale veut adapter les milieux de travail. L'une des façons de faire serait de démocratiser davantage les compagnies. «Il y a trop souvent des cadres qui pensent savoir ce qui est bon pour les employés et qui imposent des méthodes de travail. Il faut que les gens participent plus aux prises de décisions», soutient François Vaudreuil.

Pour ce faire, une dizaine de syndicats de la CSD travaillent sur des projets-pilotes avec leurs employeurs pour tenter de trouver des solutions pratiques et concrètes d'humanisation du lieu

de travail. Ensuite, si les recettes portent fruit, elles seront exportées à l'ensemble des membres.

Le temps ou jamais en santé

L'un des secteurs qui souffre le plus d'une déshumanisation de ses conditions de travail est sans aucun doute la santé. François Vaudreuil n'en revient toujours pas de cette tournée qu'il a effectuée auprès de ses 5000 membres dans différents établissements hospitaliers. «J'ai été troublé, lâche-t-il. Dans chaque endroit, après quelques minutes de conversation, les gens me disaient le nombre de mois qu'il leur restait avant de prendre leur retraite. Je parle ici de personnes qui ont moins de 50 ans! Du personnel expérimenté qui est dans ses meilleures années et qui peut apporter une bonne contribution au système.»

La CSD
entrevient de
plus en plus
le
licenciement
de
travailleurs
âgés puisque
la population
active vieillit

Les employés qui œuvrent dans le domaine de la santé sont effectivement dans un piteux état. Selon un rapport sorti en décembre dernier et concocté par la Chaire en gestion de la santé et de la santé au travail de l'Université Laval, 54 % des travailleurs du réseau sont dans une situation de détresse psychologique élevée. «C'est une lumière rouge», affirme François Vaudreuil. «On ne peut pas accepter des coûts humains aussi grands. Il ne sert à rien de nier le problème, il faut faire quelque chose rapidement.»

Pour modifier les choses, la

CSD entend profiter de la prochaine séance de négociations dans le secteur public, qui devrait s'ouvrir à l'automne. La centrale syndicale attend les négociateurs de pied ferme. «Compte tenu de l'importance que le nouveau gouvernement semble accorder à la santé, c'est le temps où jamais de travailler à une véritable humanisation des soins», pense-t-il. L'organisme ne veut pas d'une négociation qui traiterai uniquement des clauses qui apparaissent dans les actuelles conventions collectives. «Il faut voir plus large», estime François Vaudreuil.

Attention au vieillissement de la population

Toujours sous le grand parapluie de l'humanisation des lieux de travail, la centrale syndicale veut apporter une attention particulière au vieillissement de la main-d'œuvre. Selon un sondage interne, 80 % des dirigeants de syndicats estiment que le vieillissement de la population était la source de conflits intergénérationnels dans leur entreprise. Ces tiraillements se présentent sous plusieurs formes: des clauses discriminatoires, qu'on a déjà connues sous le nom de «clauses orphelins», jusqu'à une diminution du rythme de production des plus âgés qui affecte les plus jeunes. Selon la CSD, en rendant les milieux de travail plus humains, une partie des tensions tomberait.

François Vaudreuil et son équipe caressent un autre grand projet dans le domaine du vieillissement de la main-d'œuvre. La CSD veut convaincre le gouvernement fédéral — c'est déjà fait pour le provincial si Ottawa embarque — de mettre sur pied un programme de soutien aux revenus pour les travailleurs âgés victimes d'un licenciement collectif ou d'une fermeture d'entreprise.

Ces personnes, qui ont entre 60 et 65 ans, n'ont souvent pas la sco-



François Vaudreuil, président de la CSD.

larité et la jeunesse nécessaires pour se trouver un autre travail, soutient la CSD. «Les travailleurs âgés sont usés, fatigués et rendus à plus de 60 ans, ils n'ont pas toujours la capacité de se trouver un autre emploi», dit François Vaudreuil. «Souvent, ils n'ont pas non plus les moyens financiers pour faire le pont entre le congédiement et la pension de vieillesse du gouvernement fédéral, qui commence à 65 ans. Ce qu'on demande, c'est un programme pour faire la passerelle jusqu'à la pension.»

La CSD entvoit de plus en plus le licenciement de travailleurs âgés puisque la population active vieillit. Le danger, c'est que, souvent, ces personnes se retrouvent rapidement dans un état de pauvreté. «Si elles n'ont pas la formation et la jeunesse pour se re-placer ailleurs, après peu de temps le chômage arrête, et pour ensuite être éligibles au bien-être social, il faut posséder très peu de choses», explique François Vaudreuil. Exemple, la maison ne doit pas valoir plus de 80 000 \$. Rapidement,

ces personnes se retrouvent devant rien, humiliées. Nous pensons qu'elles ont rendu de bons services à la société et qu'elles méritent ce petit coup de pouce.»

Trouver des solutions pour les travailleurs pauvres

La centrale syndicale, quatrième en importance au Québec, veut aussi participer à la lutte à la pauvreté. Car, fait relativement nouveau au Québec, plusieurs personnes à faible revenu possèdent un travail à temps plein. La multiplication des emplois atypiques comme les surnuméraires, les travailleurs autonomes ou les employés sur appel, a fait en sorte de créer des travailleurs pauvres. «Statistique Canada fixe le seuil de faible revenu d'une personne vivant seule à environ 18 000 \$», mentionne François Vaudreuil. Or, si on prend le salaire minimum à 40 heures/semaine durant un an, ça fait à peine 15 000 \$. Pourtant, cette personne a un emploi à temps plein.»

La CSD entend maintenir la pression sur le gouvernement pour que la Loi sur les normes du travail inclue «l'égalité de traitement». «Ce n'est pas parce que vous ne travaillez pas à temps plein que vous n'avez pas le droit aux mêmes avantages sociaux et à la même protection que les autres travailleurs. Il faut que les normes du travail soient explicites à ce sujet», martèle François Vaudreuil.

La Centrale, jamais à court de projets, entend aussi mettre l'emphase sur la conciliation travail-famille. Une préoccupation constante à la CSD, qui n'a rien à voir avec la dernière campagne électorale, soutient François Vaudreuil. Car, après tout, si humaniser les milieux de travail consiste à rendre les gens heureux au boulot, rien de mieux que le sourire éternel des parents qui passent plus de temps avec leurs enfants.

2003

FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

VIRAGE À DROITE INTERDIT

JUSTICE SOCIALE
TRAVAIL
SERVICES PUBLICS
MONDIALISATION

L'avenir des services publics:
un enjeu fondamental!

SFPQ
SYNDICAT DE LA FONCTION
PUBLIQUE DU QUÉBEC
www.sfpq.qc.ca

L'heure a sonné

L'équité

Centrale des professionnelles et professionnels de la santé

17 ans de revendication pour l'équité et la relativité salariales; c'est assez!

Les professionnelles de la santé de la CPS, dont font partie des physiothérapeutes, des technologues en radiologie, des ergothérapeutes, des techniciennes en diététique, des techniciennes en électrophysiologie médicale, des archivistes médicales, des orthophonistes, des audiologistes, des travailleuses sociales, des techniciennes en travail social, des hygiénistes dentaires et des thérapeutes en réadaptation physique,

exigent que le gouvernement du Québec rende enfin justice à la valeur de leurs emplois.

• SYNDICALISME •

MUNICIPALITÉS

Des négociations seront menées sur tout le territoire québécois

« Nous avons choisi l'action positive plutôt que l'affrontement »

Les fusions municipales au Québec donnent lieu à d'importantes négociations entre les syndicats et les nouvelles villes. Où en sont-elles rendues? Quels sont les problèmes à surmonter? On peut avancer qu'il s'agit d'un véritable casse-tête si l'on tient du fait que toutes les anciennes municipalités avaient déjà signé des conventions collectives avec les nombreux syndicats représentant l'ensemble des employés municipaux.

PIERRE VALLÉE

« Il s'agit d'une double tâche. Nous devons renouveler les conventions collectives qui sont arrivées à échéance et aussi en réaliser l'harmonisation », explique Claude Héту, directeur adjoint du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) pour le Québec et responsable des dossiers municipaux. Rappelons que le SCFP représente environ 75 % des cols bleus et des cols blancs dans la grande majorité des municipalités au Québec.

« La loi sur les fusions municipales prévoyait que les conventions venaient à échéance le 1^{er} mai 2002 pour les villes de Montréal, Longueuil, Lévis, Québec et Gatineau, et le 1^{er} janvier 2003 pour les villes de Trois-Rivières et de Saguenay. Arrivées à échéance, il faut donc qu'elles soient renouvelées. Ici, c'est le jeu des négociations traditionnelles qui a lieu. Les syndicats et les municipalités ont chacun leurs demandes et l'on cherche à trouver un terrain d'entente.

L'harmonisation est par contre plus complexe. « Dans le monde municipal, chaque ville avait son rapport de force avec les syndicats et selon ce rapport de force, les conventions collectives étaient différentes. » En fusionnant les villes, on doit harmoniser alors les différentes conventions afin de ne pas créer d'écart entre les conditions de travail des employés de la nouvelle ville. « C'est le principe d'équité qui nous guide. À travail égal, salaire égal. »

Si les parties n'arrivent pas à

s'entendre, le législateur a prévu l'arbitrage. C'est l'arbitre qui alors déterminera les conditions de travail lors du renouvellement de la convention en tenant compte d'une foule de paramètres. Mais si l'arbitre doit intervenir dans l'harmonisation des conventions, cette harmonisation doit se faire à coût nul. « Par exemple, si l'on accorde cinq jours de congé de plus à 20 % des employés, il ne faut pas que cela coûte plus cher qu'avant la fusion. » Selon Claude Héту, il existe une marge de manœuvre suffisante dans l'ensemble des coûts de la main-d'œuvre pour réussir de tels aménagements.

Non seulement faut-il harmoniser les conditions de travail des employés des nouvelles municipalités — les salaires, mais aussi les bénéfices marginaux tels les régimes d'assurances collectives, etc. — mais il faut en outre harmoniser l'organisation du travail comme les horaires, la prise de vacances, la distribution du temps supplémentaire. À ce sujet, le législateur a prévu des spécificités qui seront gérées par les arrondissements. « L'horaire d'ouverture de la bibliothèque, la fréquence de la collecte des vidanges, cela pourra varier d'un arrondissement à l'autre. »

La situation actuelle

Selon Claude Héту, dans l'ensemble du Québec, les négociations vont bon train. À Montréal, la première convention collective à être renouvelée est celle des policiers. « Cela s'est fait plus rapidement puisqu'il n'y avait pas d'har-



À Montréal, la première convention collective à être renouvelée est celle des policiers.

monisation à faire. Les policiers de l'île avaient déjà une convention avec l'ancienne Communauté urbaine de Montréal. » Mais dans d'autres secteurs où pareille unité n'existait pas, les négociations sont plus longues et complexes. Ardues mêmes, si l'on pense au blocage avec les pompiers. Quant aux cols bleus montréalais, faute d'entente, ils ont eu recours à l'arbitrage. Des négociations se déroulent dans les autres secteurs.

À Longueuil, les négociations progressent. « Ça chemine bien. Les travaux sont en cours et l'on ne prévoit pas de conflits à l'horizon. » Idem

pour la Ville de Québec. Par contre, à Lévis, les négociations ont pris un léger retard parce que le processus d'accréditation prévu par la loi a été plus long. « La loi oblige à choisir un seul agent de syndicat par unité de négociation. »

M. Héту avoue que cette harmonisation est un dossier complexe qui ne peut pas se régler en un tournemain autour d'une table de négociations. Cela nécessite la mise sur pied de comités chargés d'étudier tous les aspects techniques découlant d'une telle harmonisation. « Fondre une culture syndicale et une culture municipale

dans un ensemble qui satisfait tout le monde n'est pas une tâche facile. »

Mais une tâche à laquelle les syndicats se sont attelés malgré tout avec une attitude positive, nous assure Claude Héту. « Nous avons pris acte de la décision du gouvernement de fusionner les municipalités et nous avons choisi l'action positive plutôt que l'affrontement. On cherche à s'entendre entre nous et l'on veut éviter de s'en remettre à une troisième partie. » Evidemment rien n'est parfait et il est illusoire, selon Claude Héту, de croire que cette harmonisation sera entièrement complétée lors de la signature des conven-

tions. « Il faut se donner du temps et permettre les ajustements. »

Défusion dénoncée

Quant à la défusion, rendue possible depuis l'élection du Parti libéral du Québec, il considère que c'est tout simplement un non-sens. « Ça ne tient pas la route ni sur le plan de l'organisation, ni sur le plan politique, ni sur le plan du développement économique. » Sans compter que les fusions sont un dossier complexe qui a requis beaucoup d'efforts de la part de tous les intervenants. « Nous nous sommes beaucoup investis depuis deux ans dans ce dossier, non seulement les syndicats, mais aussi tout l'appareil administratif. Nous ne pouvons pas retourner en arrière. »

C'est pourquoi il invite le Parti libéral à s'engager dans une profonde réflexion à ce sujet. « Ce nouveau gouvernement ne doit pas céder au jeu des petites dettes politiques, il doit tenir compte de ce qui est dans le meilleur intérêt pour l'ensemble des citoyens. »

Il avoue que c'est un discours politique qui n'est pas facile, mais il décèle dans l'entourage de M. Charest des personnes susceptibles d'amorcer pareille réflexion. « Le gouvernement doit envoyer un signal clair, autant aux cols bleus qu'aux professionnels, qu'il s'engage à soutenir les villes fusionnées. Sinon le prix à payer sera la démobilité des employés municipaux. » Aux citoyens et aux citoyennes qui ne se retrouvent plus dans ces nouvelles villes, il répond que les arrondissements ont été créés justement pour préserver le sentiment d'appartenance. « Ce qu'il nous faut dans les arrondissements, c'est un pouvoir politique positif et rassembleur capable de motiver et de construire le tissu communautaire au lieu de le décourager. »

La réussite de ces nouvelles villes lui tient à cœur et il entend bien veiller au grain.

LA COMPÉTENCE DES FEMMES, ÇA SE PAYE!



LES TECHNOLOGISTES DE LABORATOIRE : VOS SPÉCIALISTES DES TESTS PRÉVENTIFS, DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES.

APTINA
ASSOCIATION
PROFESSIONNELLE
DES TECHNOLOGISTES
MÉDICAUX DU QUÉBEC



En ce 1^{er} mai, la CSN réitère son profond attachement au progrès social, à l'équité et à des conditions de travail et de vie de qualité pour toutes et tous.



C'est bien meilleur...

avec un
syndicat!



Plus d'un demi-million de travailleurs et travailleuses au Québec sont représentés par des syndicats de la FTQ.

La FTQ compte des membres dans tous les secteurs d'activités. C'est la centrale qui représente le plus grand nombre de travailleuses syndiquées, de jeunes syndiqués et de membres de toutes origines ethniques.

La FTQ lutte, avec ses membres, pour de meilleures conditions de travail et de vie, pour le maintien et la création d'emplois, pour de meilleurs services publics, pour plus de dignité et de respect.

Pourquoi ne pas vous joindre à nous?

LA PLUS GRANDE
CENTRALE SYNDICALE
QUÉBÉCOISE

www.ftq.qc.ca



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

L'emploi, au cœur
de notre mission

Le Fonds de solidarité FTQ détient un actif de plus de 4 milliards de dollars. Il est partenaire, seul ou avec d'autres, dans plus de 2 100 entreprises au Québec. Il a contribué à la création et au maintien de près de 97 000 emplois.

1 800 361-5017 www.fondsftq.com

FONDS
de solidarité FTQ

La force du travail